UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Itineraire d'une congrégation religieuse au Burundi : cas des soeurs Bene-Tereziya de 1931 à nos jours

Matari,Jeanne; Sous la Direction du : Professeur Alexandre HATUNGIMANA

2003
UB, Faculty of arts and social sciences
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1195

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE

ITINERAIRE D'UNE CONGREGATION RELIGIEUSE AU BURUNDI : CAS DES SOEURS BENE-TEREZIYA DE 1931 A NOS JOURS.

Par Jeanne MATARI

Sous la Direction du :

Professeur Alexandre HATUNGIMANA

Mémoire présenté et défendu
en vue de l'obtention du grade
de licencié en Histoire

Option :Enseignement et Recherche

BUJUMBURA, Novembre 2003

DEDICACE

A notre cher père ;

A notre regrettée mère ;

A notre grande sœur aînée Jacqueline ;

A notre cher époux ;

A nos frères et sœurs ;

Nous dédions ce mémoire.

Remerciements

Ce travail est le résultat des efforts combinés de beaucoup de personnes qui ont contribué à son élaboration. Nous ne pouvons faire moins que de les remercier.

Nous tenons énormément à exprimer nos vifs remerciements à l'endroit de tous les professeurs de la F.L.S.H., spécialement ceux du département d'Histoire.

D'abord, notre sincère gratitude s'adresse au Professeur HATUNGIMANA Alexandre qui, malgré ses multiples obligations, a accepté de diriger ce travail. Ses sages conseils et sa rigueur scientifique nous ont été d'une grande utilité.

Nos remerciements sont aussi adressés aux sœurs de la congrégation des Bene-Tereziya plus particulièrement aux sœurs Marie-Françoise GASHAHU et KABURA Félicité pour leur encadrement et pour les informations qu'elles nous ont fournis lors de la collecte des données.

Ensuite, nous devons beaucoup à nos parents pour nous avoir envoyée à l'école, spécialement à notre regrettée mère pour avoir supporter nos caprices, à la famille MASABO Melchior et notre époux Michel pour leur contribution tant morale que matérielle, à toute la communauté catholique de l'Université du Burundi pour nous avoir initiée à une bonne intégration sociale, à la Communauté de l'Emmanuel, au groupe laïc « SEGWIMI », à l'Abbé Adrien NTABONA pour leur soutien moral.

Enfin, nous remercions toutes les personnes dont les noms n'ont pas été explicitement mentionnés mais qui, de près ou de loin, ont contribué d'une façon ou d'une autre dans la réalisation de ce mémoire.

Que tout ce monde trouve à l'endroit de ce travail l'expression de notre vive et sincère gratitude.

Jeanne MATARI

LISTE DES SIGLES ET LES ABREVIATIONS UTILISES

C.R.I.D	:	Centre de Recherche pour l'Inculturation et le Développement.
S.E.B	:	Secrétariat de l'Episcopat du Burundi.
CE.R.A.S	:	Centre de Recherche et d'Animation Sociale.
F.L.S.H	:	Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.
N.D	:	Notre-Dame.
E.N.S	:	Ecole Normale Supérieur
E.N.F	:	Ecole Normale des Filles.
E.T.F	:	Ecole Technique Familiale.
E.F.TE.CO	:	Ecole de Formation Technique et Coopérative.
C.E.CA.B	:	Conférence des Evêques Catholiques du Burundi.
U.SU.MA	:	Union des Supérieurs Majeurs.
CO.SU.MA	:	Conférence des Supérieurs Majeurs.
I.S.CA.M	:	Institut supérieur des cadres militaires.
B.O.B	:	Bulletin officiel du Burundi.
B.N.E.C	:	Bureau National pour l'Enseignement Catholique.
C.N.A.R	:	Centre National d'Apprentissage de Rééducation.
R.D.C.	:	République Démocratique du Congo.

INTRODUCTION GENERALE

1. Intérêt et choix du sujet.

A l'origine de l'Eglise, elle avait une mission évangélisatrice insistant sur l'instruction religieuse. Progressivement, elle a dû prendre en compte aussi la promotion socio-économique de l'homme. On sait par exemple que la participation de l'Eglise catholique dans le développement socio-économique du Burundi n'a pas été négligeable.

Au Burundi, l'apport de l'Eglise catholique complète l'action de l'Etat dans son oeuvre de développement par la mise en oeuvre des infrastructures scolaires et médicales, par sa contribution aux économies nationales. Elle crée en outre le marché de l'emploi pour le personnel laïc.

Compte tenu du nombre impressionnant de travaux faits sur les missions, nous avons jugés de nous pencher sur un cas : la naissance et les réalisations de la Congrégation des Bene-Tereziya. Nous avons personnellement été impressionnée par un apport visible que présente cette Congrégation à travers l'Eglise catholique, complétant l'action de l'Etat dans son oeuvre de développement.

Cela s'entend dans la mesure où la Congrégation des Bene-Tereziya est la communauté féminine la plus ancienne et la plus nombreuse au Burundi. Cela souligne son importance et laisse deviner la multitude des ses oeuvres.

Après avoir analysé la naissance et l'évolution de cette congrégation, nous nous sommes proposée de prouver sa présence dans les domaines comme l'enseignement, la santé, l'encadrement de la jeunesse et des adultes. Il s'agit de réfléchir sur une branche de l'Eglise Catholique pour en dégager le fonctionnement et les apports économiques et sociaux au développement national.

2. Délimitation du sujet.

Nous avons pensé à la délimitation de notre travail en prenant deux dates:

Le 3 octobre 1931, année où le noviciat des premières Bene-Tereziya autochtones commença officiellement à Mugera avec dix filles burundaises. Cette date correspondait aussi à ce moment au jour de la fête de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne de la Congrégation des Bene-Tereziya. Cette fête se célèbre actuellement le 1èr octobre de chaque année.
C'est en 1933, plus précisément le 15 août, qu' a eu lieu la profession religieuse de 5 premières Bene-Tereziya.

Nous avons pris «la période actuelle» comme limite supérieure d'abord pour montrer comment la congrégation a évolué jusqu'aujourd'hui; ensuite pour prouver que les réalisations de cette congrégation se poursuivent même actuellement.

3. Présentation des sources et critiques.

L'élaboration de ce travail a nécessité le recours aux sources écrites; ouvrages généraux de la bibliothèque centrale de l'Université du Burundi et des autres centres de recherche comme le CRID et les Presses Lavigerie, les mémoires, les journaux, les annales, les revues et autres documents trouvés dans les archives de la Congrégation des Bene-Tereziya à Gitega. Les ouvrages de Jean PERRAUDIN nous ont beaucoup servi dans l'élaboration de ce travail.

Le recours aux sources orales nous a aussi été utile car beaucoup d'informations orales ont été recueillies auprès de certaines religieuses de la Congrégation.

Cependant l'accès à certains documents nous a été difficile voire impossible. Nous nous sommes vue obligée de nous contenter des informations orales reçues de la Congrégation.

4. Articulation du sujet.

Après quelques réflexions, nous avons jugé bon de diviser notre travail en trois chapitres.

Le premier chapitre porte sur la naissance et l'évolution de la Congrégation des Bene-Tereziya. A travers ce chapitre, nous essayerons de répondre aux questions suivantes: Comment est née la Congrégation des Bene-Tereziya? quel est son fondateur? comment a-t-elle évolué ?

Avec le second chapitre, nous aborderons les réalisations de cette Congrégation. Cette partie porte sur les domaines d'intérêt de cette Congrégation comme l'éducation, la santé, l'encadrement des jeunes et des adultes sans oublier les moyens mis en oeuvre par cette Congrégation pour aboutir à ces réalisations, nécessaires au développement du pays.

Le troisième chapitre est presque un complément du second. Cependant, il constitue un chapitre à part qui traite de l'œuvre de la Congrégation des Sœurs Bene-Tereziya en dehors du Burundi. Son expansion extérieure nous a particulièrement intéressé. Elle a étendu son influence en Tanzanie, au Tchad et au Cameroun. Cela sera rendu facile par le fait que la Congrégation des Bene-Tereziya est inter-africaine : elle a dans son sein des Sœurs de nationalité Tanzanienne, Rwandaise, Tchadienne, Congolaise et bientôt Camerounaise.

CHAPITRE I :NAISSANCE ET EVOLUTION DE LA CONGREGATION DES BENE-TEREZIYA.

1. Etat des lieux sur l'évangélisation au Burundi.

Les premiers acteurs de l'évangélisation au Burundi furent les Missionnaires de la Société des Pères Blancs , pour la plus part d'origine alsacienne, conduite par le Cardinal Lavigerie.

Mais, avant l'arrivée de ces missionnaires vers la fin du 19è siècle, les Barundi vivaient relativement dans une harmonie religieuse. Le culte d'*ukubandwa* qui mettait le Murundi en contact avec l'Imana, le Dieu de nos ancêtres par l'intermédiaire de *Kiranga*, était un culte très significatif. Son exercice mettait les Barundi dans un univers spirituel bien équilibré.

Brusquement, vers la fin du 19è siècle, les Barundi se sont vus arrachés de leur univers spirituel pour être transportés dans celui des habitudes chrétiennes :

> *« la prière quotidienne récitée à des intervalles connus et dans des circonstances déterminées, la lecture de la bible (pour ceux qui savent lire et écrire), l'assistance à la messe dominicale étant des pratiques religieuses nouvelles qui s'imposent.»*[1]

Ces habitudes chrétiennes inaugurent donc une ère nouvelle pour l'histoire du Burundi. Mais à peu près 25 ans avant l'arrivée de ces missionnaires, les Européens avaient exploré le pays et les arabes avaient essayé d'y pénétrer razziant du gros bétail et cherchant des esclaves. C'est après quelques années que les missionnaires vont apporter une croyance nouvelle et vont chercher à s'installer pacifiquement dans le pays.

[1] S.NDAYIKENGURUKIYE, Mgr J.GORJU et son œuvre au Burundi, Bujumbura, U.B.,Année Académique 1967-1968, p. 1

Après deux échecs dans la région de l'Imbo, grâce à la résistance des chefs de la région, les missionnaires vont s'implanter définitivement le 23 mai 1898, en passant par la région du Buyogoma, précisement à Muyaga. De là, la religion catholique va essayer de prendre ses racines car en dix ans ces missionnaires ouvrirent une série de postes:Mugera le 11 février 1899, Buhonga le 8 décembre 1902; Kanyinya le 11 janvier 1905, Rugari le 29 janvier 1909.

Partout où ils s'installaient, ils commençaient par essayer de faire connaissance avec les gens, s'exerçaient à balbutier le Kirundi, sans plus tarder, s'attelaient à la mission qui leur était assignée :

> *«annoncer la parole de Dieu, cheminer jusqu'au baptême avec ceux qui l'accueillaient, s'occuper également de ce qui pouvait favoriser un développement humain tel que l'alphabétisation surtout auprès des jeunes».*[2]

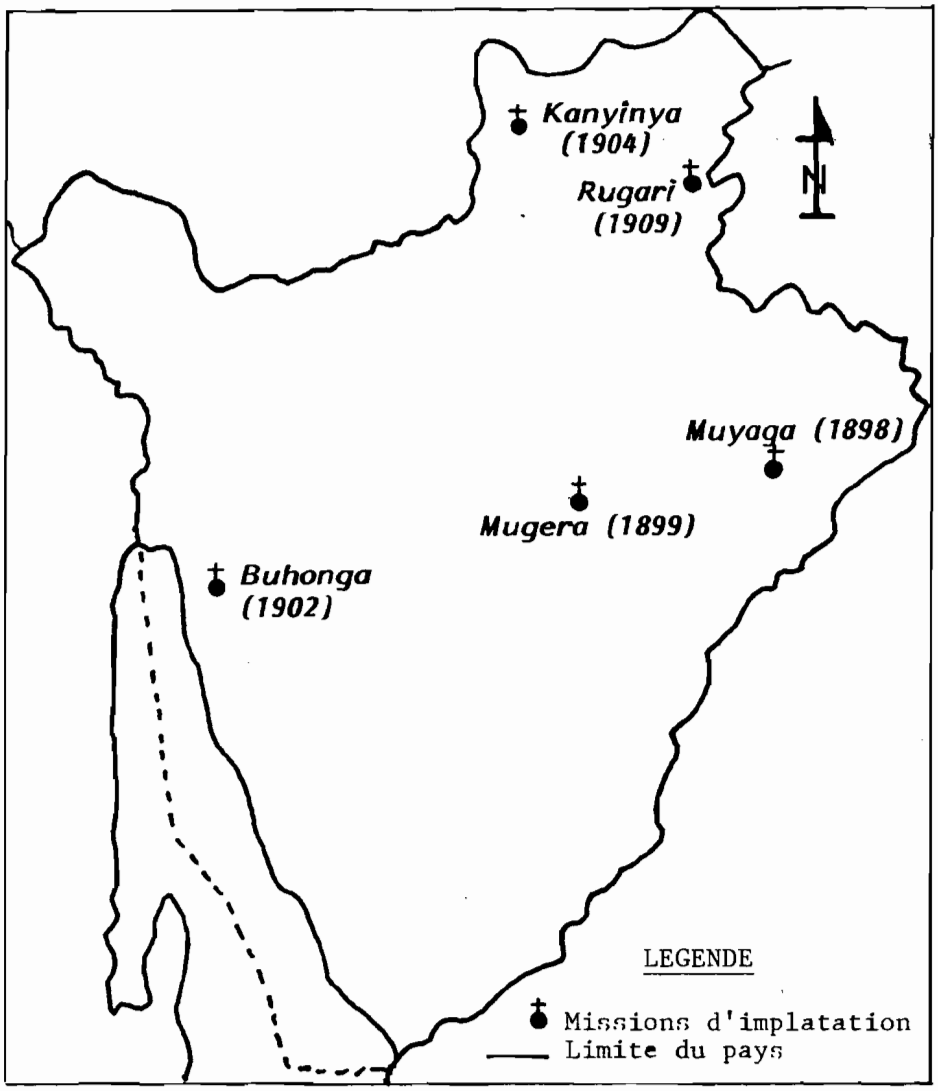
En les envoyant dans le centre d'Afrique, leur fondateur, le Cardinal Lavigerie, leur avait nettement fait comprendre que leur soucis était d'être apôtres et leur avait recommandé de se faire rapidement épauler par les Africains qu'ils auraient eux-mêmes formés. Il était convaincu que les missionnaires étrangers ne suffiraient pas pour l'œuvre colossale de l'évangélisation.

Dès le début de cette évangélisation du Burundi, ils envoyèrent des jeunes Barundi qui exprimaient leur désir de se former dans les séminaires existant à l'époque : à Bushirombo en Tanzanie à quelques 300 km de Muyaga et à Kabgayi au Rwanda pour se préparer au sacerdoce. Leurs efforts furent couronnés de succès. Juste après trente cinq ans de l'annonce de l'Evangile, le christianisme porta un autre fruit : *«la vie religieuse»*.[3]

[2] *« Les annales de Sainte Thérèse de Lisieux », n°633, mars 1985, p.7*

[3] *ibidem.*

CARTE D'IMPLANTATION MISSIONNAIRE



SOURCE: Croquis réalisé à partir de la carte disponible au Ministère de l'Intérieur

2. Les Sœurs Blanches au Burundi et leur influence sur les jeunes Burundaises.

Les Soeurs missionnaires de Notre Dame d'Afrique, couramment appelées les Soeurs Blanches, arrivèrent à Buhonga le 19 octobre 1906, à Muyaga le 5 août 1908 et à Mugera le 14 octobre 1911. Elles étaient animées du même idéal et mues aussi par le même désir de porter le plus haut possible la Bonne parole de Dieu, l'Afrique étant leur cible.

C'est au mois de juillet 1905 que les premières Soeurs Blanches mirent le pied au Burundi. Encore s'agissait-il d'un simple voyage avant de s'installer sur leur premier lieu d'accueil à savoir Buhonga .

La Révérende Mère Claver, assistante de la Supérieure Générale de cette congrégation des Sœurs Blanches, se rendit, en compagnie de Soeur Johachim, à Karema et à Mpala (au Congo) pour y visiter les communautés à l'oeuvre dans ces deux postes riverains du Lac Tanganyika.
Elle profita de cette randonnée pour étudier les possibilités de fondation au Burundi. Malheureusement, elle mourut au Congo épuisée.

Ce décès n'empêcha point l'année suivante l'installation d'un couvent des Soeurs Blanches à Buhonga grâce à la proximité de la station allemande d'Usumbura qui joua un rôle dans ce choix. Muyaga et Mugera ne vont pas aussi tarder à recevoir à leur tour une équipe de ces ouvrières apostoliques.

Tandis que les Pères Blancs s'étaient assignés comme tâche d'évangéliser les hommes, les Soeurs Blanches allaient s'occuper des enfants, des femmes et des jeunes filles.

Ces Soeurs gagnèrent vite la sympathie et l'estime des Burundais. C'est ainsi que quelques filles « indigènes » se

sentirent attirées par leur vie.

Les premiers contacts suscitèrent des interrogations : les jeunes burundaises comprenaient difficilement que des jeunes filles aient quitté leur patrie, renoncé au mariage et à la maternité pour se mettre au service des enfants qu'elles n'ont pas mis au monde, cela les étonnait.

La réponse ne pouvait provenir que de l'appel que Dieu avait adressé aux Soeurs missionnaires et qui, par leur intermédiaire, allait être adressé à des jeunes burundaises.

On lit dans le diaire des Soeurs Blanches de Muyaga qu'en 1917, dix jeunes filles étaient déjà venues demander comment prier, comment aimer Dieu et le prochain, et comment renoncer à soi, servir et sauver les autres.

3. Les difficultés rencontrées par ces jeunes filles et leur résistance.

a. Les difficultés.

L'idéal de la vie religieuse était tout nouveau et bien difficile à comprendre. Personne à la maison ne pouvait les éclairer là-dessus;et les jeunes filles gardaient tout dans leur coeur, n'osant pas se confier à leurs mères de crainte de provoquer des scènes de famille. Elles craignaient les réactions de leurs parents encore païens. Et même parmi les néophytes, quel Murundi aurait accepté que sa fille mourût sans lui avoir donné de petits enfants ? En plus, ces parents ne pouvaient pas accepter facilement d'être privés de nouveaux membres de la famille que représentaient gendres, beaux-parents, petits enfants qui viennent élargir le cercle familial.

Certains parents convaincus que leurs filles étaient sous l'emprise de la folie, les soumettaient à de rudes épreuves. On faisait subir à ces «aliénées» toute sorte de privations: par exemple, on ne leur donnait pas à manger. Pensant que la faim allait sortir le loup du bois, on les ligotait parfois et on les

faisait subir des peines corporelles. Quand par chance elles échappaient à cette « prison » familiale, c'était évidemment sans crier gare et sans au revoir.

b. Les résistances.

Ces jeunes filles ont quand même résisté malgré toutes les difficultés rencontrées. Cela se montre par le fait que quelques unes eurent l'audace de braver même la coutume.

> *«Telle est cette jeune fille, Agnès qui avait été demandée en mariage. Mis au courant de ces projets, elle ne le combattit pas ouvertement mais s'arrangeait à sa façon pour décourager le prétendant. Dès que les envoyés de ce dernier apportèrent la traditionnelle cruche de bière pour engager les pourparlers définitifs, elle se mit, contrairement aux règles de la politesse, à grignoter un morceau de manioc. Elle joua si bien l'idiotie et la mal-élevée que les entremetteurs conseillèrent à leur ami de chercher une autre épouse. Furieux, les parents de la fille attachèrent leur enfant au poteau de la hutte et la y laissèrent toute la nuit sans nourriture. Au matin, ils s'en allèrent à leurs travaux sans plus s'occuper d'elle, mais des passants, entendant ses gémissements, délivrèrent la captive. Elle s'enfuit libre enfin de réaliser ses vœux.»*[4]

Parfois les parents poursuivaient leurs enfants jusqu'à la mission.

> *« Juliana était une jeune fille pleine de respect. Elle avait aussi été repérée; pour elle, la dot avait été donnée. Loin de s'en montrer satisfaisante, elle déclara à sa mère sa ferme volonté de devenir*

[4] *J. PERRAUDIN, Naissance d'une église, Histoire du Burundi Chrétien, Bujumbura, Presse Lavigerie,1963,p.1977*

religieuse. En secret, elle quitta le logis familial pour se réfugier chez les Soeurs Blanches où elle se dissimula dans un magasin. Sa maman découvrit sa cachette. Trois jours durant, elle resta sous la fenêtre de la Mère Supérieure réclamant son enfant. Le papa, à son tour, entreprit les démarches auprès du Père Supérieur. Finalement, tout s'arrangea et les parents consentirent à laisser leur fille suivre son chemin»[5]

Petit à petit, néanmoins, l'esprit de l'Evangile se répandait aussi bien dans les familles princières que chez les simples gens et l'on vit même des chefs qui acceptèrent d'envoyer leurs filles chez les religieuses.

«Le chef Nyenama va lui même présenter sa fille Sabina au postulat de Mugera pour suivre librement Jésus Christ. Il eut comme imitateur le chef chrétien de Mugerero Muhakana»[6]

La stratégie d'une conversion verticale, celle qui commence par la hiérarchie sociale est rodée par les Pères Blancs.

Pour plus de précisions, comme chaque religieuse doit avoir, en plus de son propre nom un nom en religion (c'est l'ordre de la congrégation), c'est la fille Sabina du chef Nyenama qui est devenue Mama Maria Antonia. Elle a fait ses premiers vœux en 1938.

Mère Regina , Sœur Blanche et qui fut première maîtresse des novices et Supérieure Générale de la jeune Congrégation (1931-1942) nous décrit les difficultés quotidiennes qu'elles eurent aussi à surmonter :

«régularité dans la prière et le travail, silence, support mutuel, ordre et propreté, tout cela exigeait

[5] I*bidem.*

[6] *Rapport annuel,1932*

un effort persévérant et une victoire sur soi»[7].

Il faudrait ajouter que les formatrices ne connaissaient pas à fond la mentalité des Burundais et commettaient des méprises. Elles s'informaient auprès de ceux qui ne voulaient pas que les aspirantes à la vie religieuse persévèrent et atteignent leur but. Les informateurs les trompaient exprès. Mais petit à petit, avec patience, ces dix jeunes aspirantes ce sont exercées aux vertus chrétiennes et elles y ont progressé.

4. Une lueur d'espoir avec l'arrivée de Monseigneur Julien GORJU en 1922

C'est en 1922, alors qu'il se trouvait à Mbarara en Ouganda, que la nomination de Monseigneur Julien Gorju comme Vicaire Apostolique lui parvint. A son arrivée au Burundi, pour l'essentiel, son oeuvre d'évangélisation s'est concrétisée par la fondation des postes de mission, l'instruction religieuse, la formation du personnel auxiliaire, la formation du clergé indigène ainsi que la fondation de la Congrégation des Bene-Tereziya.

Avant cette date, des jeunes aspirantes se préparaient déjà depuis quelques années à la vie consacrée. Celles qu'on jugeait dignes furent envoyées au Rwanda pour entrer dans la Congrégation des Bene-Bikira fondée en 1919 par Monseigneur Jean Joseph HIRTH.

Les autres étaient placées dans les missions où les Soeurs Blanches s'occupaient avec assiduité de leur formation. On les trouve à Bukeye, à Muyaga et à Mugera. Voyant auprès d'elles ce bon pasteur, Monseigneur Gorju, elles se dirent que leur souhait serait bientôt accompli.

[7] *J. PERRAUDIN, op.cit, p.178*

Les Soeurs Blanches ne cessaient de demander avec insistance à Monseigneur Gorju de commencer une Congrégation au Burundi comme dans d'autres Vicariats tels que le Buganda et le Rwanda. Mais le prélat, qui ne connaissait pas encore le Burundi et ses habitants, ne se montra pas pressé pour fonder cette Congrégation. D'ailleurs, plusieurs de ses conseillers se montraient sceptiques et pour plusieurs raisons.

Ces jeunes enfants étaient des chrétiens de très fraîches dates pour que leur vocation soit profonde; leurs parents étaient encore des païens et polygames. Et pour comble ,les jeunes Burundaises ne venaient pas nombreuses au catéchuménat pour se préparer au baptême.

Monseigneur Gorju et ses collaborateurs leur conseillaient d'être prudentes et d'attendre leur engagement baptismal. Ainsi, elles seront à même d'être persévérantes dans leur vocation religieuse.

En réalité, Monseigneur Gorju n'a pas négligé le souhait des aspirantes à la vie religieuse. Seulement quand il était en Uganda, il s'occupait de la formation des Bene-Bikira. C'est à ce moment qu'il reçut une expérience décevante, celle de voir des Soeurs ou des Novices quitter le couvent pour aller se marier.

De là, le prélat se fit l'idée qu'il était difficile pour les jeunes filles noires de garder le célibat. Le fait donc de les faire attendre si longtemps traduisait effectivement une volonté de les éprouver. Il a cru bon d'être prudent, de les mettre à l'épreuve tout en leur laissant quand même une lueur d'espoir. Désormais, elles n'allaient plus au Rwanda. C'est que le commencement du Noviciat approchait. Mais un jour, il les rassembla toutes et leur annonça solennellement qu'il ne leur promettait pas de fonder une Congrégation avant 10 ans. Le choix était claire pour nos jeunes Burundaises.

Celles qui estimaient trop longue cette période d'attente et qui n'osaient pas quitter le couvent pour aller se marier, devaient s'en aller à temps.

Cette déclaration fut loin de les faire trembler et d'ébranler leur vocation. Les Sœurs Blanches leur avaient appris l'enseignement du catéchisme aux enfants. Et comme elles l'avaient toujours souhaité, elles le faisaient avec fierté tout en attendant patiemment la fondation de la congrégation au Burundi.

Les vertus dont les aspirantes à la vie religieuse faisaient preuve encourageaient Monseigneur Gorju dans le projet de fondation de la congrégation . Mais celui qui veut bâtir une maison se donne la peine d'en rassembler les matériaux et il veille à ce que sa fondation soit solide. C'est ce que a fait Monseigneur J.Gorju. Pour lui, avant de commencer le noviciat il fallait d'abord avoir un enseignement solide sur le christianisme, c'est-à-dire avoir reçu un bagage spirituel suffisant surtout pour tout ce qui concerne les nouvelles habitudes chrétiennes du moment.

Il fallait en plus avoir une formation intellectuelle suffisante ; cette éducation se limitait à l'époque à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture même s'il y a eu des évolutions après.

5. Naissance proprement dite de la Congrégation.

a. Monseigneur Julien Gorju , l'homme et son œuvre.

La congrégation des Bene-Tereziya sera donc fondée par Monseigneur Julien Gorju en 1931, date de la création officielle du Noviciat. Rappelons que c'est Mère Régine qui fut à la fois la Supérieure Générale de la jeune congrégation entre 1931-1942 et la première Maîtresse des Novices de 1931-1954.

Mais qui est cet architecte de la congrégation ?

Monseigneur Julien Gorju est né le 31 décembre 1868 en diocèse de Rennes en France et fut baptisé le même jour. Tout jeune, il se révéla intelligent, humble et charitable. Après ses études secondaires, il demanda d'entrer dans la Société des missionnaires de Notre Dame d'Afrique, communément connue sous l'appellation des Pères Blancs. Il fut ordonné prêtre le 22 septembre 1892. En 1895, ses supérieures l'envoyèrent en Ouganda. Dès son arrivée, il se montra prêtre infatigable dans toutes les missions qu'on lui confiait. Partout où il oeuvrait, il était apôtre «corps et âme». Il a même été Supérieur du Séminaire d'où sortira plus tard le premier évêque ougandais, Monseigneur KIWANUKA.

Monseigneur Julien Gorju a également soutenu la congrégation des «Bene-Bikira», alors à ses débuts. Il a, pour le bien des Ougandais, essayé de pénétrer leur mentalité, leur langue, la posséda et en écrivit des livres pour faire connaître ce pays. Il fut même rédacteur en chef d'une revue catholique «Munno».
En fait, il remplit ses fonctions importantes en Ouganda. En 1919, il fut nommé Visiteur au Rwanda et au Burundi.

En 1919-1920, il fut envoyé dans le vicariat du Kivu comme Visiteur extraordinaire. Cordial et perspicace, il sut inspirer confiance tant aux missionnaires sur terrain qu'à ses Supérieurs.

Nommé vicaire apostolique de l'Urundi en 1922, il fut sacré évêque par Monseigneur STREICHER à Villa-Maria le 4 août et pénétra au Burundi le 5 octobre où il fut premier vicaire apostolique de 1922 à 1937. Arrivé dans le pays, il travailla sans se ménager au service des Burundais.

Il multiplia les postes de mission (les paroisses actuelles) pour aider les chrétiens à évoluer facilement sur le plan spirituel et « annoncer Dieu aux païens ». Il cherchait, pour ses ouailles, de bons pasteurs étrangers et autochtones. C'est pourquoi il créa un séminaire à Mugera en 1925 pour

améliorer la qualité des formateurs religieux.

Par le même soucis, il accepta de commencer en 1931 le Noviciat des Bene-Tereziya. Dans son projet, il voulait qu'elles soient auxiliaires des prêtres dans l'œuvre de l'évangélisation. Désireux de connaître aussi ses « brebis » et ses « bergers », il ne tarda pas d'entreprendre une visite dans son vaste diocèse.

b. Critère de choix des sujets et projet de Noviciat.

Dès le début, Monseigneur Julien Gorju a été exigeant. Pour cet homme d'église, voici selon lui ce qu'il fallait privilégier :

> *« Avant d'en faire de bonnes religieuses, faites-en de bonnes femmes. Il nous faut des filles d'une piété sérieuse, de goût simple, qui n'entrent pas en religion pour s'agrandir mais pour s'y faire petites, des filles d'excellent caractère».*[8]

Pour montrer l'importance qu'il accordait également aux conditions physiques, intellectuelles et morales, voici d'autres critères de choix des sujets :

> *« N'admettre que des filles sans maladies héréditaires, assez intelligentes pour faire au moins une petite rédaction, donner une classe élémentaire aux petits enfants, et d'une sociabilité parfaite ».*[9]

[8] *Monseigneur Julien GORJU, Commentaire des statuts, vicariat apostolique du Rwanda , Kabgayi,1937,p.85*

[9] *Ibid,p.89*

Monseigneur Gorju voulait des religieuses « indigènes », des institutrices. Alors, que faire d'une fille absolument illettrée qui se présentait aux Sœurs ? Si elle avait déjà dépassé l'âge où l'on apprend encore, il fallait la refuser. Si elle était en âge de la scolarité, il fallait l'envoyer à l'école. Celles qui entraient au postulat étaient supposées avoir terminé la 5è année de l'école primaire.

Une autre question qui se pose : que faire d'une fille illettrée, incapable d'apprendre mais pieuse, dévouée, désirant vivement la vie religieuse ? Monseigneur Gorju conseillait de la refuser parce qu'elle est inintelligente et, comme telle, courte d'esprit, ne pouvant pas comprendre les obligations réelles de la vie religieuse, ni accepter les petits emplois domestiques auxquels la condamnait fatalement son infériorité. Il fallait aussi des filles qui pouvaient obéir à leurs semblables, des filles qui ne voulaient pas seulement dominer.
Tout cela pour souligner la rigueur de Gorju dans le choix des novices.

Monseigneur Gorju a passé des années à concevoir la forme que revêtirait cette congrégation tant souhaitée et l'apostolat qu'elle accomplirait dans l'Eglise. Voici en résumé comment il la concevait :

D'abord, la congrégation sera constituée par de jeunes filles chrétiennes qui veulent suivre Jésus Christ , dans la sainteté de leur vie selon la radicalité de l'Evangile par les vœux de chasteté , de pauvreté et d'obéissance.

Ces trois concepts suscitent tellement d'attention de notre part qu'ils ne sauraient passer sans commentaire.
D'après le dictionnaire LARROUSSE DE POCHE, à la page 278, la pauvreté est définie comme un état de celui qui est dépourvu du nécessaire. Ce concept est dans ce cas synonyme d'indigence. Aux yeux du néophyte, il semble anormal qu'au moment où la majorité des êtres humains combattent pour le bien-être socio-économique, il y ait des gens qui préfèrent vivre dans la misère. Nous pensons plutôt qu'il s'agit d'une pauvreté, une attitude qui conduit normalement les consacrées à tout partager et à

rechercher continuellement la foi.

D'après le même dictionnaire (page 63), la chasteté désigne l'abstention des plaisirs charnels. Nous comprenons donc qu'il s'agit d'un état d'une personne pure, un ennemi de ce qui blesse la pudeur ; un état de celle qui se prive des sollicitations de son corps en matière de la sexualité. En effet, au moment où beaucoup de personnes succombent aux pulsions sexuelles, les Sœurs Bene-Tereziya devaient normalement s'engager à l'abstinence à vie.
En s'engageant enfin au respect du vœux d'obéissance, les sœurs acceptent l'exécution des ordres de leurs supérieurs hiérarchiques, qu'elles iront partout où le chef les enverra.

Ensuite, ces filles s'engageaient à vivre en communautés fraternelles après avoir fait leurs vœux de religion. Ces communautés seront distinctes de celles des Sœurs Blanches qui les ont formées. La charité devrait régner dans les communautés et constituer un témoignage de la nouveauté de la fraternité qu'apporte l'Evangile. En outre, après l'engagement à la vie religieuse, ses sœurs devraient vivre en communauté en partageant tout comme les enfants d'un même père.

Enfin, les Sœurs auront l'apostolat dans l'Eglise et cela sera décrit dans le décret d'érection de la congrégation de Bene-Tereziya.

C. Démarrage du Noviciat.

La congrégation si longtemps désirée par des membres longuement préparées à cette nouvelle vie allait enfin avoir le jour. En réalité, le premier noviciat commença le 3 octobre 1931, jour de la fête de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne de la congrégation. Il ouvre ses portes à Mugera avec 10 jeunes filles burundaises. Le 15 août 1933, cinq premières Sœurs s'engagèrent à la vie religieuse. Monseigneur Gorju confia leur formation à la congrégation des missionnaires de Notre-Dame d'Afrique . Mère Regina fut nommée Maîtresse des Novices appuyée par Sœur Eduarda, elle-même Sœur Blanche.

Le 9 avril, 8 jeunes filles parmi les 10 qui avaient commencé le postulat, correspondant à une année de préparation avant d'entrer dans le noviciat, furent retenues. Il y eut la première prise d'habits, qui n'est autre chose que la réception par les jeunes filles des premiers habits de la communauté. La préparation à la vie religieuse et apostolique débutait sérieusement, puis suivaient leur formation. Avant tout, les novices devaient acquérir une bonne connaissance du catéchisme qu'elles devaient enseigner à leur tour aux enfants. Elles pourront aussi accomplir d'autres activités selon les besoins du moment, à la demande de l'Evêque. C'est le cas des activités concernant le domaine sanitaire. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus sera leur patronne et leur modèle. Les Sœurs devront l'imiter dans la vie et s'en inspirer dans leurs activités quotidiennes.

Mais, pourquoi Monseigneur Julien Gorju a-t-il choisi la « Petite Thérèse » comme patronne de la congrégation ?
D'abord, Thérèse naquit en France à Alençon en 1873 (le prélat et Mère Regina sont presque ses contemporains). A 15 ans, elle entra au monastère du Carmel de Lisieux au nord de la France. Sa vie fut courte car, atteinte de la tuberculose, elle mourut le 30 septembre 1897 ,âgée de vingt-quatre ans et neuf mois. Mais toute sa vie a été marquée par de bonnes oeuvres et d'activités spirituelles.
Après sa mort, le pape Pie XI la canonisa le 17 mai 1925.

Ce qui a attiré Gorju chez Sainte Thérèse ce n'est pas parce qu'elle est experte de zèle pour des miracles mais par le fait qu'elle enseignait avec dévouement et humilité qu'il faut être des enfants de Dieu.

Voici ce que dit Monseigneur J.Gorju à ce propos :

> *«Si j'ai donné celle- ci comme patronne aux novices et à la congrégation, ce n'est pas parce que la Petite Thérèse est faiseuse de miracles mais parce que Dieu*

l'a accréditée par des miracles à nous prêcher une «petite voie» née de l'Evangile que j'impose aux novices, à nos Sœurs, en faisant d'elle le fond de la spiritualité qui leur est enseignée officiellement».[10]

En tout alors, une dizaine de postulantes y furent admises. Mais après, trois se retirèrent, deux moururent (Angelika de Muyaga et Martha Rurayobanye de Mugera).[11] Mère Régina , Maîtresse des novices et Sœur Eduarda , sa compagne, menaient leurs filles d'un pas allègre vers la nouvelle vie. Il s'agissait en effet de préparer des Sœurs religieuses capables de se suffire à elles-mêmes dans les postes où on leur établirait :

« Nos petites Sœurs indigènes, précisait Monseigneur Gorju, ne seront pas des aides ni des collaboratrices des Sœurs existantes, sauf dans les maisons intéressant l'œuvre elle-même. Elles seront où celles-ci ne seront pas comme dans l'Uganda.»[12]

L'heure de l'engagement sonna. Le 5 août 1933, cinq novices qui venaient de passer deux ans au creuset du noviciat, et plusieurs autres années d'apostolat à la vie religieuse, prononcèrent enfin leurs premiers vœux dans la congrégation des Bene-Tereziya. Il s'agit de Soeur Maria Théreza, Soeur Maria Clara, Sœur Maria Salome (toutes originaires de Mugera), Sœur Maria Yohana de Buhonga et Sœur Maria Agnès de Muyaga.[13]

Depuis ce premier engagement, il y eut chaque année une ou plusieurs engagées à la vie consacrée qui vinrent rejoindre leurs aînées.

[10] *Ibid, p. 91*

[11] *Une épidémie de typhus avait fait son apparition au Noviciat, tuant ainsi les deux Sœurs.*

[12] *Rapport annuel de 1933, p.186*

[13] *« Les annales de Sainte Thérèse de Lisieux, n°422, Avril 1985, p.7*

6. Evolution de la congrégation.

a. De Mugera au reste du pays.

Juste après l'engagement des cinq premières Bene-Tereziya à Mugera en 1933, commença leur déploiement dans les autres missions du pays. Au mois de septembre, certaines d'entre elles recevaient à Rusengo, leur premier poste, un accueil enthousiaste. Aidées de Soeur Eduarda, elles eurent tôt fait de s'installer dans les locaux de l'ancienne mission , aménageant avec goût oratoire, salle commune, dortoir, cuisine. Et puis, tout de suite, elles se mirent à la besogne.

Le Supérieur du poste , rendant compte de leur activité, écrivait :

> *« qu'elles sont pleines d'entrain pour leur travail et d'amour pour leurs enfants »*[14].

Après Rusengo, ce fut le tour de Busiga en octobre 1934 d'accueillir les Sœurs Bene-Tereziya. Chaque fin d'année, pourvu qu'il y eût le nombre requis de Soeurs pour faire une communauté, c'est-à-dire un minimum de quatre , il y eut toujours une nouvelle fondation dans une mission, à la demande de l'évêque du lieu.

Dans toutes les missions où se trouvaient les Sœurs Bene-Tereziya, les prêtres étaient si contents d'avoir de bonnes collaboratrices. L'exemple est celui de Rusengo où le prêtre EPPINK, chargé de cette importante station, se félicita de l'excellente besogne accompli par les Sœurs Bene-Tereziya.

Dans son dernier rapport de 1935, Monseigneur Gorju parle de la présence de dix-huit Bene-Tereziya dans son vicariat. L'œuvre était assurée de croître car elle possédait à la fois un

[14] *J. PERRAUDIN, Op.cit., p.178*

recrutement nombreux et un esprit excellent. Dès 1935, le prélat écrivait :

> *« Nos deux petites stations de Rusengo et de Busiga font l'étonnement des indigènes, l'admiration des Européens, la joie de la marmaille, et j'en ai la confiance, les délices de notre Seigneur».*[15]

La congrégation évolua conformément à sa philosophie et à l'esprit de ses statuts :

> *« enseigner la religion aux enfants, garçons et filles, baptisés et païens, et faire la classe aux filles. Cela n'exclut pas le catéchuménat surtout des filles et vieilles».*[16]

Monseigneur Gorju ne voulait pas que les Sœurs indigènes soient seulement des institutrices. Voici ce qu'il dit à ce propos :

> *« ce qu'on ne doit pas attendre de petites sœurs, le dispensaire. Elles en savent assez et en principe doivent avoir quelques remèdes courants pour soigner éventuellement les petits bobos des enfants qui leurs sont confiés».*[17]

Il s'agit d'une logique coloniale selon laquelle tout agent doit accumuler des connaissances : agronome, vétérinaire, technicien médical,…

En 1936, le fondateur de la congrégation fut obligé de donner sa démission comme vicaire apostolique pour des raisons de santé. Monseigneur Antoine Grauls lui succéda et continua à

[15] *Rapport annuel de 1935*

[16] *Monseigneur J. GORJU, commentaire des statuts, vicariat apostolique du Rwanda, Kabgayi,1937,p.99*

[17] *Ibidem*

appuyer la jeune congrégation, tandis que les Sœurs Blanches veillaient à ce qu'elle se fortifiât et étendît son oeuvre dans tout le pays. C'est avec le nouveau patron de l'église locale que la congrégation a commencé à s'intéresser au domaine de la santé. Le décret d'érection de la congrégation des Bene-Tereziya stipule que le vicaire apostolique peut inviter la congrégation des Bene-Tereziya à d'autres activités ou oeuvres utiles à la mission. On comprend bien cette disposition dans la mesure où les missionnaires étaient insuffisants pour accomplir l'œuvre immense d'évangélisation et de prise en charge des malades.

De 1931 à 1942, Mère Regina fut nommée responsable de la congrégation et en même temps, Maîtresse des novices. En 1942, la congrégation des Bene-Tereziya ainsi que leur constitutions furent agrées par Rome. D'après les renseignements fournis par la Révérende Sœur Marie Françoise GASHAHU,de 1932 à 1942, à l'instar des autres familles religieuses non encore reconnues par Rome , la congrégation des Bene-Tereziya portait le nom de « Pieuse Union ». Elle ne s'appellera la « Congrégation des Bene-Tereziya » que par le décret d'érection de la congrégation du 25/12/1942. Voici le contenu du décret :

> *« Nous, Antonius Hubertus Grauls, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint Siège, Evêque titulaire de Mades, vicaire apostolique de l'Urundi; en vertu des pouvoirs que nous confèrent le canon 492 Paragraphe1, et l'indult de s. congrégation de la propagande, daté du 26 octobre 1938 (port.n 2619/38), érigeons canoniquement une congrégation religieuse destinées à l'éducation des enfants, à l'enseignement du catéchisme aux femmes chrétiennes, aux catéchumènes et à d'autres oeuvres que l'ordinaire jugera utiles à la mission du vicariat apostolique de l'Urundi, sous le titre des Bene-Tereziya ou filles de sainte Thérèse, et la déclarons canoniquement érigée avec tous les droits et privilèges dont jouissent, en vertu du code et de la concession spéciale, les instituts*

religieux de droit diocésain, juridiquement constitués.
Donné à Kitega sous notre sein et notre sceau, le vingt cinq du mois de décembre mille neuf cent quarante deux. Signé MONSEIGNEUR Antoine GRAULS, Evêque Titulaire de Madès et Vicaire apostolique de l'Urundi».[18]

Le Père Supérieur devait avoir un exemplaire des constitutions des Sœurs qu'il pourra communiquer aux confrères qui en expriment le désir. Ainsi donc, missionnaires et confesseurs sauront ce qu'est la vie de ces petites sœurs et comment ils doivent les aider à la mener normalement .

De 1942 à 1954, Mère Alena-Marie GERART également de la congrégation des Sœurs Blanches, fut désignée la supérieure Générale de cette Congrégation en remplacement de Mère Regina.

Il faut savoir qu'avec l'appui et sous la haute direction de l'Evêque Antoine Grauls, plusieurs fondations vinrent le jour. La plus importante fut le transfert ,en 1939, du noviciat de Mugera à Bukeye. Les postes se succédèrent à un rythme rapide : « Buhonga le 3 octobre 1939, Bujumbura le 19 mars 1941, Gitega le 19 novembre 1942, Murehe le 10 octobre 1945. La maison-mère s'installa à Bukeye en 1948, Muhanga et Rushubi recevront les Bene-Tereziya en 1951».[19]

En 1954, il y eut l'autonomie de la congrégation des Bene-Tereziya. Le moment était venu de passer le gouvernement de la congrégation à une Sœur du pays comme le voulait Rome. C'est alors qu'eut lieu l'élection de la première Supérieure Générale burundaise, la Révérende Sœur Thérèse WUBAHWA[20] et de son

[18] *Constitutions et règles des Bene-Tereziya, p.8 ; et, pour l'élégance de l'écriture, nous avons mis la citation en petits caractères.*
[19] J. PERRAUDIN, op.cit, p.78
[20] *Il s'agit d'une des cinq premières religieuse Bene-Tereziya formées à Mugera*

conseil. Depuis lors, tous les 6 ans, les Bene-Tereziya élisent elles-mêmes leur Supérieure générale et ses conseillères qui l'aident à gouverner la congrégation.

Deux mandats furent donnés à Mère Thérèse WUBAHWA de 1954 à 1960 et de 1960 à 1965. C'est lors du premier mandat que la Maison-Mère fut transférée de Bukeye à Gitega en 1955. L'Evêque souhaitait l'avoir près de lui. Beaucoup d'autres fondations eurent lieu: en 1955, Musigati; en 1957, Muhanga. En 1959, deux autres missions eurent le privilège d'accueillir les Sœurs Bene-Tereziya: Remeza et Makebuko. En 1960, ce fut le tour de Mabayi; en 1961, Buraniro, Nyabiraba, Rutovu. En 1963;, les Bene-Tereziya étaient demandées à la paroisse de Muramvya.[21] Il faut ajouter qu'en 1958, la congrégation a célébré la fête du jubilé de 25 ans.

Après Mère Thérèse, trois mandats furent données à Mère Claver: 1965-1971,1971-1977 et 1977-1983. C'est pendant cette période, exactement en 1968, que Monseigneur A.MAKARAKIZA fut nommé Archevêque de Gitega en remplacement de Monseigneur Antoine Grauls qui avait déposé sa démission. C'est ce dernier qui a beaucoup aidé la congrégation des Bene-Tereziya après le départ de son prédécesseur.

Pour la congrégation, ces trois mandats, furent la période d'intenses activités : « En 1966, fondation à Mpinga, Mbogora, en 1967 Gasenyi, Ngozi, Cibitoke, Mugera (paroisse), Mivo, Bukirasazi ; en 1967-1970, Muramba. En 1972, Bugenyuzi et Mukenke furent occupées. En 1977, une fondation à Ruyigi, en 1978, dans la paroisse de Ruyigi, elle prit en mains une paroisse sans prêtre de Kiguhu. En 1979 , direction de Home Sainte Marie (Kapa) à Bujumbura (cette Home a été confiée aux Bene-Tereziya par le diocèse de Bujumbura) ; en 1980 deux diocèses de Bururi, Makamba et Muganza, bénéficièrent de la venue des Bene-Tereziya tandis qu'en 1981, ce sera la construction de la maison généralice de Gitega.

[21] *J.PERRAUDIN,Op.cit, pp. 80-81*

La même année à Rutana, ces sœurs prêteront leur concours à la paroisse; le Nonciature apostolique à Bujumbura leur confiera les services d'intendance ».[22]

En 1983, la congrégation fête ses 50 ans d'existence. A cette occasion, Monseigneur Johachim RUHUNA, qui venait de remplacer Monseigneur Marcien BARAKANA, soulignait fort à propos même de la fête:

> *« On peut dire que la congrégation des Bene-Tereziya est arrivée à sa maturité. Elle dispose en suffisance des moyens matériels et humains. Elle sait s'organiser, elle s'est développée dans toutes ses dimensions, elle a particulièrement gagné dans sa vie spirituelle en réussissant à garder un bon équilibre entre l'activité et la compétition».*[23]

Après les trois mandats de Mère Claver viennent les deux autres de Mère Joséphine Pauline NDABEMEYE portée à la tête de la congrégation d'abord de 1983 à 1989 et ensuite de 1989 à 1995. Durant cette période et plus précisément durant le premier mandat, de nombreux missionnaires étrangers furent expulsés par le régime BAGAZA. En maintes endroits, ils furent remplacés par les Bene-Tereziya. Nous reviendrons sur la radicalisation anticléricale de la deuxième République.

Mais, précisons d'ores et déjà que juste avant le moment fort du conflit, il a fallut que les Bene-Tereziya remplacent certains missionnaires expulsés. C'est ainsi qu'en 1984, il y eut trois remplacements forcés de missionnaires: «Murago, kigwena et Bururi ainsi qu'une fondation de paroisse sans prêtre à Rutonde-Mubuga. En 1985, les religieuses devront assurer une présence ecclésiastique à Ntita et à Muyaga d'où les Pères seront

[22] *J.PERRAUDIN, Op.cit, pp.83-85*

[23] *Brochure publiée à l'occasion du jubilé de 50 ans de la congrégation des Bene-Tereziya*

partis».[24]

A cette période, il y eut peu de fondations car par exemple en 1986,on n'enregistre que quatre avec deux remplacements car l'Eglise catholique était en pleine crise : « fondation à Buhoro, à Shanga, Kiriri, Nyabikere; remplacement à Murayi et Gitwenge».[25]

Avant la prise du pouvoir par le Major Pierre BUYOYA en 1987, le conflit était devenu fort. De nombreux missionnaires étaient déjà expulsés pour être remplacés par les sœurs Bene-Tereziya: « Rwisabi, Kaburantwa, Cendajuru, Gihiza, Murore, Jene, Ntega. Néanmoins, les soeurs donneront vie à une paroisse sans prêtre à Kirimbi et prendront la boulangerie à Gitega. Elles accepteront également de travailler dans la paroisse de Kanyinya». [26]

En 1989, les Bene-Tereziya remplacent les Bene-Mukama à Kiganda. Elles avaient remplacé elles aussi les missionnaires. Ces sœurs Bene-Tereziya étendaient donc leur activité à la paroisse. En 1992, ces Sœurs prennent le service paroissiale à Kinama . Le 19 septembre 1995, les Bene-Tereziya élurent comme Supérieure Générale Mère Aloysia (Pélagie CISHAHAYO). C'est sous son mandat que fut inaugurée la maison «Béthanie» le premier Janvier 1996. Elle fut construite sous le dernier mandat de Joséphine Pauline NDABEMEYE, en guise de reconnaissance aux Sœurs âgées qui se sont données sans réserve à la construction de la congrégation de Bene-Tereziya. Ces Sœurs y sont donc accueillies et soignées. Précisons que la maison « Béthanie » est située à Gitega, spécialement à Songa, non loin du Grand Séminaire Jean Paul II.

En 1996, les postes de Mpinga et Nyabiraba ont été repris.

[24] *J. PERRAUDIN, Op.cit, p. 86*

[25] *Ibidem*

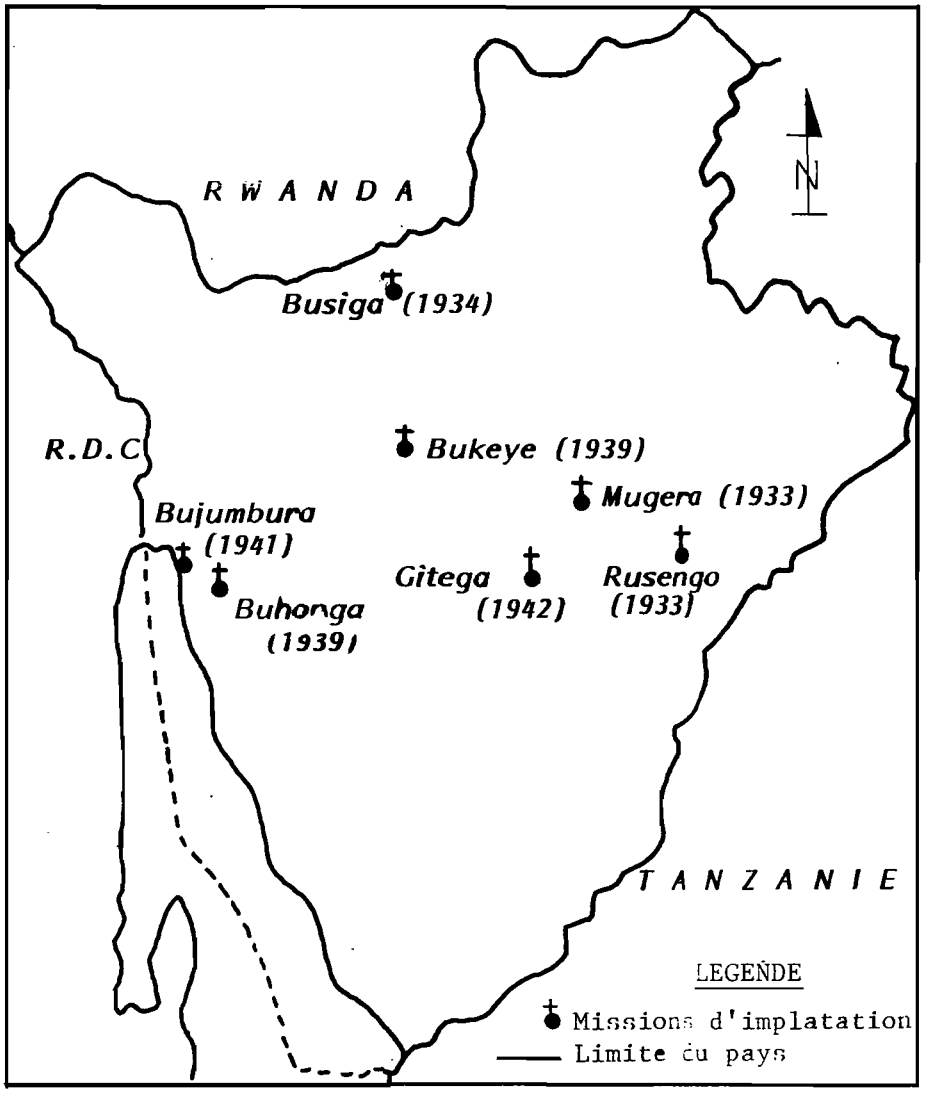
[26] *Ibidem*

Des cinq premières religieuses, la dernière, Tereza WUBAHWA, est décédée le 4 janvier 1997 à l'âge de 91 ans. Elle se repose dans la chapelle dédiée à Sainte Thérèse au centre Tereziya de Mushasha, inaugurée le 1er octobre 1993.

Le 13 juillet 1993, le 2èmè mandat de 6 ans a été donné à Mère Aloysia , et c'est cette dernière qui dirige la congrégation actuellement.

La carte de la page suivante montre les premiers postes d'implantation de la congrégation des sœurs Bene-Tereziya.

CARTE DES PREMIERS POSTES D'IMPLANTATION DE LA CONGREGATION DES SOEURS BENE-TEREZA (1931-1942)



SOURCE: Croquis réalisé à partir de la carte disponible au Ministère de l'Intérieur

b. Une extension fulgurante

Personne ne peut penser qu'à partir des cinq premières Bene-Tereziya recrutées en 1933, on pourrait arriver aux effectifs et à la présence actuels des Bene-Tereziya dans tous les diocèses du pays. La croissance de la congrégation et son évolution ce sont faites progressivement grâce à l'engagement de ses membres Bene-Tereziya.

Pour dire combien la congrégation prospérait, 19 fondations furent créées de 1954 à 1965. Lorsque la congrégation célébrait le jubilé de 50 ans, elle avait déjà 80 fondations .En 1995, elle totalisait 150 fondations.

Les conditions d'admission ont elles mêmes évolués.

Jusqu'en 1951, ces conditions étaient d'avoir 15 à 17 ans et avoir au moins achevé la 5è année de l'école primaire : « on n'acceptera comme aspirantes que les filles de 15 à 17 ans qui ont au moins achevé la 5è année d'école primaire »[27], insistait Monseigneur Grauls.

La cinquième année d'école primaire était déjà un exploit car c'était à cette période la dernière classe pour les filles. la 6ème année était réservée aux garçons d'après les renseignements fournis par la Révérende Sœur Marie Françoise GASHAHU.

Peu après les années 1951, les conditions imposées aux candidates à la vie religieuse au sein de la congrégation des Bene-Tereziya avaient changé:

> *« les candidates doivent fournir un certificat de baptême et de confirmation et ne sont admissibles qu'à partir de 18 ans, et lorsqu' elles n'en dépassent pas 35 ans. Elles doivent avoir terminé au moins 4 ans post-primaires et posséder en outre la santé, le caractère et la maturité nécessaire pour mener la vie dans la congrégation».*[28]

[27] *Monseigneur A. GRAULS, Statuts synodaux des vicariats apostoliques de l'Urundi, Kitega, octobre, 1951,p.119*

[28] *«constitutions et règles des Bene-Tereziya» Directoire 48, p. 47*

Bref une santé suffisante, niveau intellectuel suffisant et une vie spirituelle solide étaient requis. Il ne s'agissait pas d'un durcissement des conditions puisque les filles avaient évolué au niveau intellectuel. Actuellement on préfère celles qui ont terminé tous les deux cycles du secondaire.

Les Bene-Tereziya se trouvent dans tous les diocèses du pays. Elles sont réparties en quatre «régions», pour la bonne gestion de la congrégation et le suivi des oeuvres. Il s'agit des régions suivantes :

La «région» de Gitega qui englobe toutes les communautés de l'archidiocèse de Gitega. Actuellement, la congrégation des Bene-Tereziya y compte 22 communautés. La Maison Régionale se trouve elle-même à Gitega à la paroisse Rukundo ,sous la responsabilité de la Supérieure Régionale , la Sœur Caritas.

La deuxième « région » et celle de Bujumbura qui englobe les dix communautés de la diocèse de Bujumbura et les 3 communautés du diocèse de Bubanza. La Maison Régionale est à Bujumbura et conduite par la Supérieure Régionale Sœur Jeannine NIGENZA.

La «région» de Ngozi englobe les 10 communautés du diocèse de Ngozi et les 7 communautés du diocèse de Muyinga . La Maison Régionale est à Ngozi et la Mère Régionale est Sœur Régis Marie NGENDABANKA.

Enfin la «région» de Rutana qui est la plus récente. Elle est née en 1995 pour décharger celle de Gitega qui comprenait avant cette date les conmunautés de Ruyigi et de Bururi. Elle englobe les 7 communautés de Ruyigi et les 9 communautés du diocèse de Bururi. La Maison Régionale est à Rutana dirigée par Sœur Dolorosa . »[29]

Depuis 1970,ces Sœurs sont parties en mission et ont fondé des

[29] *Enquête faite auprès de sœur Marie Françoise GASHAHU*

communautés à l'étranger. D'après encore les renseignements fournis par La Révérende Sœur Marie Françoise GASHAHU, les Bene-Tereziya se trouvent en Tanzanie, au diocèse de Kigoma avec une communauté. La congrégation prévoit d'autres communautés dans ce pays. Leur présence est aussi remarquée au Tchad. On les trouve au diocèse de Moundou avec deux communautés dont une de Noviciat, mais aussi au diocèse de Pala avec 3 communautés. Elles sont enfin au Cameroun, plus précisement aux diocèses de Doumé Abong-Mbang (avec une communauté) et de Ngaounderé.

Le 3ème chapitre nous donnera plus de détails sur toutes ces communautés fondées à l'étranger.

A partir des cinq premières Bene-Tereziya enregistrées en 1933, la congrégation compte donc actuellement 74 communautés au Burundi et 8 communautés en mission , avec environ 453 Sœurs.

Cette évolution spectaculaire a été le résultat des efforts combinés de beaucoup de personnes. D'abord les Sœurs Blanches qui ont dirigé la jeune congrégation jusqu'en 1954, puis le fondateur Monseigneur Julien Gorju, premier vicaire apostolique du Burundi qui a organisé la congrégation et qui l'a fait agréer par Rome en 1942. Ensuite, tous les successeurs de Monseigneur Julien Gorju, entre autres Monseigneur Antoine Grauls, Monseigneur André Makarakiza, Monseigneur Johachim Ruhuna et actuellement Monseigneur Simon Ntamwana. Enfin toutes les supérieures générales et leurs conseils qui ont gouverné la congrégation dans l'objectif de la faire évoluer, cela par la bonne gestion et le suivi des œuvres.

L'accroissement de la congrégation et la détermination de ses responsables étaient de nature à favorisé son engagement à participer à l'épanouissement de la société burundaise.

CHAPITRE II :SUR LE CHEMIN DES MISSIONNAIRES BLANCS .

Dans le premier chapitre, spécialement au point concernant l'évolution de la congrégation, nous avons pu dresser le tableau des quelques réalisations des Bene-Tereziya, depuis sa naissance, du moins dans le domaine de l'apostolat paroissial.

Dans ce second chapitre, nous allons parler d'autres réalisations concernant d'autres domaines à savoir : l'éducation, la santé et l'encadrement de la jeunesse, des domaines d'action déjà initiés par les missionnaires blancs.

1.Le domaine de l'éducation .

L'évangélisation des hommes et la participation à leur promotion vont de pair. C'est pourquoi, voulant marcher dans la bonne ligne de l'Eglise qui exhorte tout chrétien à avoir à cœur de contribuer au progrès de l'humanité , la congrégation des Bene-Tereziya a toujours participé au développement dans plusieurs domaines, mais le domaine de l'éducation semble avoir plus attiré son attention. On sait désormais que depuis même sa naissance son fondateur Monseigneur Julien Gorju, un Père Blanc, voulait faire des sœurs des institutrices. Voici ce qu'il dit à ce propos dans le commentaire des statuts:

« Nos religieuses seront des institutrices»[30].

Qui douterait que lutter contre l'ignorance et éduquer la jeunesse est la base du véritable développement? Les Bene-Tereziya ont donc fait quelques réalisations dans ce domaine et à tous les niveaux. Elles interviennent au niveau de l'éducation de base, formelle ou non formelle, au niveau du secondaire et dans une moindre mesure au niveau de l'enseignement supérieur.

[30]*Monseigneur Julien GORJU, op.cit, 1937,p.87*

Pour un véritable progrès social, la congrégation des Bene-Tereziya avait aussi l'objectif d'améliorer et de promouvoir les conditions de vie de la femme pour qu'elle se sente concernée par le développement de son pays. Elle fut ainsi la championne de la promotion de la femme.

a. Education non formelle : Yaga Mukama

L'enseignement non formel est un enseignement qui a pour but «de poser des bases de formation morale, civique et intellectuelle en procurant aux enfants des connaissances générales et élémentaires indispensables».[31]

L'enseignement de base non formel est celui « qui fonctionne sous la coordination d'un organe dont la nature , la composition ainsi que la mission sont fixées par décret».[32]

L'enseignement de base non formel englobe donc toutes les activités éducatives en direction des jeunes, des adultes non scolarisés, ainsi que ceux qui ont quitté prématurément l'enseignement de base formel, structuré et dispensé au niveau du primaire.

Etant entendu que le but poursuivi par les missionnaires était de rallier la population à la foi chrétienne, la formation dans les catéchuménats devait être axée sur la simple catéchèse, c'est-à-dire à l'apprentissage des prières, des commandements de Dieu et de l'Eglise ainsi qu'à la connaissance des grandes vérités de la foi. D'où la formation des catéchistes ne devait pas être très poussée. C'est donc ce type d'enseignement qui était qualifié d'éducation non formelle.

Officiellement, aux yeux de l'église et du colonisateur belge, l'objectif de l'enseignement était d'améliorer les mœurs

[31] *Commission épiscopale de l'éducation chrétienne, orientation de l'enseignement catholique au Burundi, Gitega,1991, p.78*

[32] *ibid. p. 79*

« indigènes », la religion assurant la mission d'effacer complètement les pratiques «barbares» qui préexistaient. Ces dernières étaient comme le culte de *Kiranga*, les pratiques *d'ukubandwa, d'uguterekera* et même la célébration de la fête nationale des semailles «*umuganuro*».

La Belgique, ayant jugé que l'enseignement pourrait lui trop coûter, elle confia la quasi totalité de l'éducation à l'Eglise Catholique. Fière de cette tâche, elle voyait par là un moyen sûr d'exercer son influence sur la population. Dans ce contexte donc, l'Eglise catholique a mis en avant l'enseignement non formel «Yaga Mukama». On peut se demander si cet enseignement n'était pas privilégié parce que peu coûteux.
Ce système fut mis en place par l'église catholique pour pallier à l'insuffisance des écoles primaires publiques à l'intérieur du pays.

Cet enseignement était donc «une formation, qui, outre la catéchèse leur but premier, il fallait l'initiation au calcul, à la culture générale et à l'alphabétisation»[33]

A part que la congrégation des Bene-Tereziya, un institut religieux de l'Eglise catholique, devait travailler dans la même logique, l'éducation des enfants dans les écoles « Yaga Mukama» était aussi dans leurs objectifs.

Les Bene-Tereziya ont continué à participer à la formation de ces jeunes , garçons et filles, qui n'ont pas eu l'occasion de fréquenter l'école primaire à temps pour l'un ou l'autre motif, en leur faisant acquérir un bagage minimum leur permettant d'être un membre actif de la communauté dans laquelle ils vivent. Etant donné que l'objectif des missionnaires était la conversion massive de la population au christianisme, les Bene-Tereziya ont continué à aider les enfants «païens» à recevoir des sacrements de baptême, de confirmation, les

[33] *CHAMAY, «L'Eglise au Burundi :un conflit peut en cacher un autre» in Etudes, février,1987,p.161*

préparant à la première communion et à la communion solennelle. Il ne faut pas perdre de vue que l'objectif même des réseaux de catéchuménats, dès son implantation au Burundi, était « la préparation des enfants païens au baptême et les enfants chrétiens à la communion solennelle ».[34]

Cette formation devait se faire parallèlement avec celle des enfants du primaire.

b.Enseignement primaire.

Déjà le 2 février 1942, Monseigneur Julien Gorju, fondateur de la congrégation des Bene-Tereziya, avait créé l'école normale de Bukeye pour donner aux candidates de la congrégation l'occasion de devenir institutrices et pour recycler les jeunes Sœurs à l'enseignement primaire.
C'est ainsi que vers 1950 et après, partout où il y avait une communauté des Bene-Tereziya devait y avoir aussi une directrice des Sœurs enseignantes à l'école primaire.

Aussi, avec la fondation de l'«Institut Sainte Thérèse» , appelée plus tard E.N.F (Ecole Normale des Filles, l'actuel Lycée Sainte Thérèse de Mushasha), l'école primaire de Nyabutusti à Gitega a été fondée comme une école d'application où les normaliennes de l'E.N.F s'exerçaient à l'enseignement.

Cet apostolat des Bene-Tereziya dans les écoles primaires avait comme objectif la promotion de la vie de la femme « indigène ». En effet, aucun Burundais, et même aucun des premiers missionnaires, n'ignore comment il a été très difficile de sensibiliser les Burundais à l'opportunité de scolariser les filles. La formation de la fille était à l'époque perçue comme inutile ,voire néfaste, car elle risquait de faire perdre à l'élève la modestie requise. L'envoi d'une fille à l'école des

[34] *N.NDIMURUKUNDO,l'Education de base Burundi : Ecole primaire et Yaga Mukama (1878-1973),structure , fonctionnement, impact social, thèse de 3è* cycle, Université René Descarte, Paris-Sorbonne, 1988,p.323.

garçons était à l'époque inconcevable .

Dès l'installation des membres de la congrégation dans une mission, les petites filles eurent la possibilité d'aller à l'école car les sœurs Bene-Tereziya s'intéressaient à elles. Il est vrai qu'au début, les écoles étaient peu nombreuses. Mais, au fur et à mesure que les Bene-Tereziya se multipliaient, le nombre de jeunes filles formées augmentait.

Des parents habitant loin des missions mettaient leurs enfants en pension chez les sœurs pour qu'elles puissent suivre l'enseignement de base.

Cette formation des filles se faisait séparément des garçons. Pratiquement, toutes les missions privilégiaient l'enseignement séparé. On parlait de l'école primaire I et école primaire II pour faire cette distinction. Les cas sont nombreuses à Muyaga, Mugera, à Rusengo, à Bukeye, etc.

C'est vers les années 80 que la situation va changer petit à petit pour adopter une mixité mais de façon timide. L'évolution est aujourd'hui perceptible.

Petit à petit donc, l'enseignement s'est développé et, à côté des programmes, les sœurs y annexaient d'autres activités qui seraient utiles pour ces filles dans la vie future : couture, jardinage, tressage, etc. On trouve là les traces de la conception coloniale de l'école pour des filles : préparer les futures femmes des évolués en leur apprenant quelques métiers manuels.

Cela dit, ces Bene-Tereziya ont contribué au développement des écoles primaires pour filles par leur présence et par leur service. Par leur formation, elles étaient les premières préparées à enseigner. Cela parce qu'au départ, c'était seulement des sœurs Bene-Tereziya qui étaient à majorité enseignantes et évangélisatrices.

Il faut souligner qu'actuellement, la congrégation gère une seule école primaire au niveau national, celle de Nyabututsi à Gitega. Cette perte d'intérêt est due au fait que les autres écoles primaires étaient celles dont les diocèses lui avaient confié la gestion. Vers la fin de la deuxième République, ces écoles primaires n'étaient plus gérées par l'Eglise catholique à la suite du conflit Eglise-Etat que le Burundi a connu à cette période. La congrégation n'a donc gardé que l'école qu'elle avait elle-même fondée.

c. Alphabétisation et formation de la femme.

On sait que dans nos mentalités, une femme était considérée comme gestionnaire du ménage ou encore du foyer, qui devait rester à la maison pour s'occuper des enfants, des travaux ménagers et champêtres. Les autres activités de développement étaient uniquement pour les hommes. La congrégation dont il est question ici a vu que la femme, comme l'homme, a aussi des capacités nécessaires pour participer au développement de sa société.

En effet, tout le monde est d'accord pour admettre que le véritable développement se base aussi sur la promotion de la femme. On pourrait croire à cette adage: « éduquer un homme c'est éduquer une personne, éduquer une femme c'est éduquer un pays».

Effectivement, les Bene-Tereziya ont vu que grâce à la femme, les foyers avaient la chance d'être solides et le pays pouvait en bénéficier pour son développement. De nombreux ménages équilibrés constituent la fierté du pays et l'honneur de l'Eglise. Ce sont les pierres angulaires du véritable progrès humain intégral. C'est pourquoi la congrégation fut la pionnière dans la fondation et l'animation des foyers sociaux où les femmes et les jeunes filles déscolarisées ou dont la scolarisation a été trop tôt interrompue, viennent se former dans plusieurs domaines, orientés surtout dans la tenue du foyer conjugal et dans l'insertion de la femme dans la vie sociale

moderne.

Ainsi, des cours de couture, d'hygiène, de diététique (hygiène alimentaire) et plus tard des cours d'agriculture et d'élevage moderne, d'artisanat traditionnel intégrant l'esprit de créativité, ont contribué à façonner cette femme sans laquelle, dirait-on, tout développement est tronqué.

Des foyers sociaux étaient aussi des centres d'approfondissement de la vie chrétienne et civique. La congrégation des Bene-Tereziya a continué à animer de nombreux foyers dans l'objectif de la promotion de la femme burundaise; ce qui devait avoir un impact sur le développement du pays au point de vue économique et social. Ces foyers ont été appelés plus tard des « centres d'alphabétisation» ou des « centres de métiers».

Ce sont ces Sœurs Bene-Tereziya qui ont terminé l'école ménagère de Bukeye, de Kibumbu et de Muyaga qui étaient des responsables de ces foyers sociaux. Au départ, ces centres de métiers avaient comme objectif l'alphabétisation et la formation de la femme. Petit à petit, les garçons y ont aussi adhéré, mais ils étaient peu nombreux. On les trouve par exemple à Gitwenge (CANKUZO) où on les initiait à la menuiserie.

Actuellement, les Bene-Tereziya abandonnent petit à petit ces centres de métiers pour plusieurs raisons:
D'abord, le Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports avait la compétence de s'en occuper. Puis le Ministère de l'artisanat et de l'alphabétisation des adultes s'en charge actuellement. La prolifération des écoles techniques, tant publiques que privées, a fait que ces foyers diminuent sensiblement. En plus de ces deux raisons, la congrégation a vu que ce Ministère n'est pas pressé pour la restructuration de ces foyers sociaux. Elle a préféré créer l'E.T.F (Ecole technique familiale) de Bukeye qui a évolué vers l'E.F.TE.CO (Ecole de formation technique et coopérative) pour l'amélioration de la

qualité de la formation technique des jeunes gens et jeunes filles.

D'après les informations fournies par la Révérende Sœur Marie Françoise GASHAHU, parmi les dix centres de métiers de la congrégation, six ont été abandonnés et sont sous le contrôle des laïcs. Il s'agit des centres de Rusengo (Ruyigi),Mpinga (Rutana), Makebuko (Gitega), Gitwenge (Cankuzo), Rutana et Muhanga (Kayanza). Les deux premiers ont été abandonnés en 1995, celui de Makebuko en 1998, tandis que le reste a fermé la porte en 2000.

Seulement quatre centres de métiers fonctionnent sous la direction des Bene-Tereziya; et sont fréquentés par des jeunes gens, filles et garçons qui n'ont pas eu la chance d'embrasser l'enseignement secondaire.

d. L'enseignement secondaire.

La congrégation des Bene-Tereziya est une famille religieuse débordante de zèle apostolique pour reprendre les mots de Monseigneur Jean Perraudin. En plus de l'alphabétisation et de l'enseignement des métiers, elle a fait des réalisations dans l'enseignement secondaire qui se sont faites progressivement.

Au départ, la plupart des Bene-Tereziya s'occupaient de l'enseignement primaire. Progressivement, elles se sont intéressées aux écoles secondaires. Elles y étaient des aide-économes ou des encadreuses.

Ainsi donc, en 1961, on peut souligner le service des Bene-Tereziya au collège Notre Dame de Gitega (actuel lycée Notre Dame de Sagesse). Une maison d'accueil a été aussi construite à Nyabiharage (à Gitega) la même année, pour les élèves et sœurs travaillant à l'école médicale de Gitega. En 1967, les sœurs Bene-Tereziya rendaient service aux séminaires de Muyinga et de

Mureke. Elles travaillent à l'école ménagère de Bukeye et fondèrent l'Institut Sainte Thérèse de Gitega. En 1970, l'atelier de Bukeye et le juniorat de Gitega furent fondés.

Pour quelques précisions, l'Institut Sainte Thérèse a été fondée par sœur Joséphine Pauline NDABEMEYE, rentrée de Bruxelles où elle avait suivi ses études supérieures.

L'atelier de Bukeye était créé pour permettre aux enfants qui n'avaient pas réussi au concours national de poursuivre leur formation. Il deviendra l'école technique familiale, E.T.F, en 1973 avec comme objectif de « donner aux jeunes qui n'avaient pas réussi au concours national, la chance d'avoir une formation post-primaire technique qui leur permettrait de réussir la vie dans le milieu rural».[35]

L'école technique familiale évolua en E.F.TE.CO (Ecole de formation technique et coopérative) en septembre 1998. Quant au Juniorat de Gitega, il avait pour mission de préparer des Sœurs, surtout celles des écoles ménagères, aux études supérieures.

D'après les renseignements recueillies auprès de la Révérende Sœur Marie Françoise GASHAHU, ce juniorat évolua en séminaire pour filles préparant les élèves de 6è primaire , candidates à la vie religieuse à avoir le certificat du cycle inférieur des humanités. Il est devenu le « Collège Regina Pacis» de Mushasha, l'actuel «Lycée Regina Pacis»

En 1972, la congrégation des Bene-Tereziya eut elle aussi à faire face à d'énormes difficultés causées par la guerre civile. Cette dernière a entraîné le départ d'un certain nombre de missionnaires. Elle a dû accepter la direction de quatre écoles secondaires tenues par des Sœurs étrangères. Ce sont le lycée d'Ijenda dirigé avant par les sœurs annonciades (actuellement tenu par les sœurs annonciades burundaises), le Lycée Clarté

[35] *Cfr. Demande de la reconduction de l'agrément de l'Ex-Ecole Technique Familiale (E.T.F) en Ecole de Formation Technique et Coopérative (E.F.TE.CO), p.1,brochure préparée par la congrégation*

Notre Dame de Bujumbura tenu par les sœurs Dames de Marie, l'Ecole normale de Bukeye récupéré par les Sœurs Notre Dame d'Afrique, l'Ecole Moyenne Pédagogique Chanic de Bujumbura dont s'occupent les Sœurs Annonciades. Cette école déménagea plus tard en 1976 de Chanic à Ngagara et est devenu l'E.M.P de Ngagara (Ecole moyenne pédagogique); c'est l'actuel Lycée Pédagogique de Ngagara.

En 1976, les Sœurs Bene-Tereziya allèrent aider au collège Don Bosco de Ngozi. En 1978, la congrégation accepta de travailler au collège de Muramvya. En 1979, des Bene-Tereziya furent au séminaire de Dutwe (Ruyigi) où elles participent à l'encadrement des jeunes séminaristes.

Mais avec la naissance du conflit Eglise-Etat, ce dernier a eu un impact sur la mission de l'éducation de la jeunesse. En effet, les débuts du régime de la deuxième République avec le président Jean Baptiste BAGAZA étaient prometteurs. Après le putsch du 1èr novembre , le président BAGAZA avait invité tous les évêques catholiques et protestants à une audience pour leur expliquer comment le coup d'Etat qui s'avérait nécessaire disait-il, s'était réalisé sans violence, dans le respect des vies humaines, dans la tranquillité publique et dans la justice.

Il leur assura que le nouveau régime leur garantira la liberté de culte et spécialement de la religion chrétienne qui est celle de la majorité des citoyens burundais. Il précisa en outre qu'il appréciait la collaboration dans l'ordre du développement culturel et social. Il leur demanda d'intensifier cette collaboration. Malheureusement, celle-ci ne dura que deux ans et six mois car juste en mai 1979, il supprima le journal catholique Ndongozi et les émissions religieuses à la radio nationale, émissions orientées vers l'éducation de la jeunesse. En juin 1979, il y eut expulsion massive des missionnaires dont certains d'entre eux s'occupaient de l'éducation de la jeunesse dans les écoles. Ils étaient accusés d'« avoir failli à leur mission d'apôtres ». Ils étaient reprochés de semer la haine et la division dans la population.

La période fut donc dure pour cette congrégation. Comme tous les corps du clergé, elle n'échappera pas à l'anticléricalisme de la deuxième République qui l'a d'ailleurs emporté en septembre 1987.

e. L'Eglise dans le collimateur du régime.

Il n'est pas inutile de revenir sur l'épisode qui a plongé l'église catholique dans la tourmente. La deuxième République fut caractérisée entre autres par des relations conflictuelles entre l'Eglise et l'Etat. Le Président BAGAZA a pris discrètement des mesures qui ont sapé l'action de l'église catholique, surtout celles relatives à l'enseignement secondaire.

En principe , le numéro un du régime visait à « dompter» les institutions qui, disait-il, s'étaient arrogées les pouvoirs de l'Etat. A leur tête se trouvait l'église catholique, accusée d'être «un Etat dans l'Etat».[36]

Voulant s'assurer le contrôle de tout l'appareil étatique, le Président a jugé bon d'écarter l'Eglise catholique des domaines pour lesquels elle jouissait de plus d'influence, dont l'éducation de la jeunesse.

Selon lui, «l'Etat ne pouvait pas laisser le soin de l'éducation, de la formation et de l'encadrement de la jeunesse à l'Eglise. C'eût été pour l'Etat burundais une démission devant ses propres responsabilités».[37] On pourrait penser à une

[36] *L. KABAGEMA, contribution de l'Eglise Catholique dans le développement social du Burundi de 1970 à 1990, Bujumbura, Université du Burundi, mémoire,F.L.S.H. Dép.d'Histoire,1993,p.66*

[37] *Discours du président J.B. BAGAZA, lors de la clôture des travaux de la 2è conférence nationale des cadres de l'Etat in Renouveau n° 2277, vendredi le 27 avril 1987, p.3*

politique « sécuritaire » d'un régime qui préférait le développement aux autres débats de société.

A partir de 1986 l'Etat gère visiblement l'Eglise dans sa mission d'évangélisation et même de participer au développement de la nation par les oeuvres de l'enseignement.

En effet, depuis le mois d'avril 1986, il y eut un véritable démantèlement de l'enseignement catholique. On peut en rappeler les grands moments. Le 17 avril 1986, les directeurs de 28 écoles secondaires animées par l'Eglise catholique sont démis collectivement de leurs fonctions. Le 23 septembre de la même année, il y eut suppression des petits et moyens séminaires. Le 28 octobre, les maisons privées situées à proximité des écoles secondaires sont confisquées, les couvents étaient aussi concernés.

Le 5 janvier 1987, il y eut l'éloignement du personnel religieux et suppression du cours de religion dans les écoles

'Avec ces mesures de démantèlement de l'enseignement catholique, beaucoup de Frères et Sœurs qui se consacraient aux oeuvres de l'enseignement furent réduits au chômage et privés de moyens de subsistance tandis, que les élèves perdaient les meilleurs éducateurs.

Devant cette situation grave, l'Eglise catholique, n'a pas gardé silence pour tomber dans les tentatives de résignation. Par exemple, devant l'ordonnance du Ministre de l'éducation nationale du 15 septembre 1986 qui réduisait les petits séminaires au rang d'établissements secondaires comme les autres, exhortant les curés de se retirer et de céder la place « à des véritables patriotes», l'Eglise catholique a quand même résisté jusqu'à refuser catégoriquement cette spoliation des petits et moyens séminaires. Mais la loi du plus fort a triomphé puisque les quatre petits séminaires (Buta, Dutwe, Mugera et Mureke) sont passés entre les mains des directeurs laïcs.

Illustrons cette résistance de l'Eglise Catholique par l'exemple d'un récit de spoliation du petit séminaire de Mugera dirigé à l'époque par l'abbé Nizigiyimana Pascal.

« Bien chapitré par son évêque, Monseigneur RUHUNA, il(P.Nizigiyimana) accueillit de pied ferme le nouveau directeur mandaté par l'Etat. Il refusa de lui céder la place et continua sa mission. Une semaine plus tard, le 23 septembre, le gouverneur de la province se présenta à la tête d'une délégation de 8 personnes. Le recteur voulait convoquer son conseil. « Inutile, trancha le représentant du gouvernement. « Nous vous demandons d'opérer la remise officielle du séminaire et de vous effacer devant le directeur nommé». Et le recteur de répondre : « Je ne puis céder ce qui ne m'appartient pas. Adressez-vous à l'évêque » . «Alors vous refusez?» , lui demanda le gouverneur. «Je ne refuse pas, adressez-vous à l'évêque», répond le prêtre. Justement, l'archevêque avait député l'abbé Avit Vyumvuhore pour manifester une fois de plus son refus de remettre à l'Etat un établissement fondé par l'Eglise, aux frais de l'Eglise et pour le bien de l'Eglise.

Le gouverneur s'impatientant, il lança à l'abbé Recteur : « Au nom du Président de la République, je vous donne l'ordre de signer la déclaration de cession du séminaire». Du tic au tac l'abbé répliqua : « La constitution du Burundi , à laquelle même le Président est soumis, reconnaît le droit de propriété privée». Le gouverneur se fâcha. Il visita les locaux, comme il en avait le droit, puis invita le procureur à dresser le procès verbal. Entretiens et démarches avaient duré 3 heures. Le recteur, au bout, se leva, tendit les mains : « Emmenez-moi en prison ». On le conduisit à l'évêché où il résida sous surveillance.

Rentré de Bujumbura lendemain, Monseigneur RUHUNA alla trouver le gouverneur pour lui renouveler son refus. Joignant à l'acte la parole, dès le 25 au matin, il reconduisit l'abbé Nizigiyimana à Mugera.

A 9 heures, la délégation qui s'était présentée le 23, revint accompagnée d'une camionnette remplie de militaires en civils.

Le procureur avait préparé des mandats pour les prêtres qui s'entêteraient pour rester au séminaire. Monseigneur , une fois de plus, déclara injuste la décision gouvernementale : « Que les mandats d'arrêt soient pour moi », conclut-il.

L'après-midi, l'archevêque réunit le Recteur et les prêtres. Il avait accepté de prêter les locaux nécessaires pour la poursuite des cours et nommé Jean Gédéon Baranyizigiye à la gestion des biens de l'Eglise. Les Sœurs pouvaient rester. Quant aux prêtres, on leur concéda deux semaines pour faire leurs valises.

Huit jours s'étaient à peine écoulés qu'on vit réapparaître la police pour venir cueillir l'abbé Baranyizigiye, ses auxiliaires, les religieuses, les membres du foyer de charité. Quant aux professeurs qui avaient refusé d'être inscrits à la fonction publique, ils étaient purement et simplement congédiés ».[38]

Ces mesures prises donc à l'endroit de l'Eglise ainsi que toute cette agitation, devaient plus toucher la congrégation pour laquelle le domaine de l'éducation de la jeunesse était prioritaire. On sait déjà que, les écoles dont elle assurait la gestion étaient déjà aux mains de l'Etat tandis ce que ses couvents avaient été confisqués.

L'on comprend que, l'avènement de la IIIè République, le 3 septembre 1987, ait provoqué un grand soulagement dans les milieux catholiques. On lit dans le journal « Entre-nous» qui paraissait à Gitega :«*la dramatique*» et «*émouvante*» tension entre l'Eglise et la deuxième République prenait fin».[39] «*Emouvante*», explique Monseigneur Perraudin car c'étaient des baptisés qui en voulaient à l'Eglise et s'acharnaient à la démolir et «*dramatique*» car ils l'avaient déjà presque paralysée.

[38] *J.PERRAUDIN, op.cit, promuscrito , Bujumbura, Presses Lavigeries, 1996,pp.116-117*

[39] *Le journal « Entre-Nous», Gitega, septembre-octobre 1987,p.70*

f. L'avènement de la 3ème République ou la fin d'un cauchemar.

La revue « Au Cœur de l'Afrique » nous montre aussi comment l'Eglise a eu du mal à cacher son soulagement et sa satisfaction. On y lit : « L'Eglise au Burundi viens de passer dans un hiver qui risquait d'être trop long».[40] Le nouveau régime a vite compris qu'il fallait vider cet abcès. Elle réhabilita l'Eglise dans ses fonctions.

En effet, une lettre du Ministre de l'éducation nationale qui supplie l'Eglise de reprendre les écoles qui étaient sous convention a été envoyée aux autorités de l'Eglise. En outre, les pouvoirs publics et les responsables de l'Eglise catholique ce sont assis autour d'une même table pour clarifier la situation qui a prévalue sous le régime déchu.

Sept représentants des pouvoirs publics et sept autres de l'Eglise catholique sont élus pour former une commission mixte permanente chargée de trouver les modalités de pouvoir réhabiliter l'Eglise dans ses fonctions.

A l'issu des pourparlers, une nouvelle convention a été signée le 28 février 1990[41]. Elle accepte le principe de la rétrocession des écoles anciennement gérées par l'Eglise catholique en ses articles 2 et 27. La commission mixte permanente aura le devoir de contrôler la mise en application de cette convention.

Si l'Eglise a accepté la convention, elle ne manquera pas

[40] *A. NTABONA ,Revue A.C.A n° 6, novembre-décembre,1987,p.1*

[41] *La collaboration Eglise - Etat définie en 1948, avait donc était rompue par le régime BAGAZA. Rappelons que par cette convention, la grande partie (plus de 60%) des écoles de l'enseignement publics étaient gérées par l'Eglise catholique et les congrégations religieuses.*

de poser une condition : que l'Etat accepte à son tour le «projet d'éducation humaine et chrétienne par l'école du Burundi »[42].

En effet, au moment où l'Eglise catholique se préparait à collaborer plus largement à l'œuvre de l'éducation dans ce pays, elle s'est efforcée d'exprimer par écrit les grandes lignes d'action éducative qu'elle souhaitait pouvoir réaliser dans les écoles dont elle assumait désormais la gestion. Le document a été élaboré par une commission épiscopale de l'éducation chrétienne, avec Monseigneur RUHUNA en tête, pour servir de référence dans l'organisation et l'évolution de toute école qui se réclame de l'Eglise. Par voie de conséquence, il doit servir de référence pour éclairer les clauses de la convention scolaire nouvellement signée entre l'Eglise et l'Etat du Burundi.

En fait, dès le début, l'Eglise a voulu définir la finalité principale de certains objectifs prioritaires d'une éducation éclairée par l'esprit chrétien pour assurer aux élèves une éducation intégrale, celle qui est humaine et chrétienne. Le «Projet d'Education» a été acheminé aux autorités compétentes de l'Etat pour approbation et, après l'avoir analysé, il a été approuvé par l'Etat.

C'est donc après la signature de la convention, l'approbation du « projet d'éducation » par l'Etat ainsi que par «l'Ordonnance Ministériel n° 620/262 du 20 août 1990 portant reprise en gestion de certains établissements secondaires et techniques par l'Eglise catholique du Burundi»[43] que celle-ci a accepté de reprendre les écoles anciennement gérées par le clergé. Déjà en 1989, l'Etat a commencé par rendre à l'Eglise les couvents attachés aux établissements scolaires mais les

[42] *Document élaboré par une commission épiscopale de l'Education chrétienne pour servir de référence dans l'organisation et l'évolution de toute école qui se réclame de l'Eglise.*

[43] *Ce document est reproduit en annexe.*

écoles restaient nationalisées. Il s'agit d'une rétrocession graduelle.

C'est ainsi que les sœurs Bene-Tereziya ont récupéré comme les autres congrégations religieuses, leurs couvents. Une année plus tard, elles occupèrent les internats des lycées de MUSHASHA, de BUKEYE et de VUGIZO.

En septembre 1990, on leur rendit les lycées de MUSHASHA sous son ancienne appellation «Lycée Sainte Thérèse», et celui de Bukeye ; c'est le crépuscule de l'ère cauchemardesque. Après, c'est le tour du Collège Régina Pacis , initialement Petit Séminaire pour les filles, de rentrer au bercail. Il devint en 1993, le Lycée Pédagogique Régina Pacis sous convention catholique, sur demande de la congrégation.

Actuellement, cinq établissements sont confiés à la congrégation des Bene-Tereziya : Lycée Sainte Thérèse de Gitega, Lycée Régina Pacis de Gitega, Lycée de Buhonga, Lycée de Bukeye et E.F.TE.CO à Bukeye. A ces établissements, il faut ajouter les Lycées de Vugizo et de Kanyinya où les Bene-tereziya s'occupent de l'internat et tiennent l'économat.

La congrégation a aussi le devoir de servir aux Grands séminaires de BURASIRA, de BUJUMBURA et de SONGA à GITEGA ainsi qu'aux petits séminaires de MUGERA, de MUYINGA et de MUREKE. Au sein de cette congrégation, c'est la dignité retrouvée.

g. Vers un nouveau rêve : l'enseignement supérieur.

Petit à petit, les mentalités évoluant avec le temps, les jeunes filles s'intéressaient au progrès et aux études. Les Supérieures de la congrégation des Bene-Tereziya envoyèrent les consœurs aux études dans les métropoles vers les années 60, avant l'indépendance[44]. C'était pour se préparer à dispenser des

[44] *A cette période le Burundi était encore sous tutelle de la Belgique (1946-1962)*

cours dans les écoles secondaires déjà en place après l'accession du pays à l'indépendance. Le souci était de former des formatrices engagées dans l'œuvre religieuse.

D'après les renseignements recueillis auprès de la Révérende Sœur Marie Françoise GASHAHU, à partir de 1960, ces premières écoles étaient l' Ecole Moyenne Pédagogique (E.M.P) de Kanyinya, Ecole Moyenne Pédagogique de Ngagara, le Lycée Clarté Notre Dame implanté à Vugizo, le Lycée de Bukeye, le Lycée de Jenda, le Lycée Sainte Thérèse à Gitega et le collège de Mushasha.

C'est grâce à cette formation du personnel que ces écoles catholiques ont pu avoir des autorités et un enseignement de qualité.

La congrégation continue jusqu'aujourd'hui à envoyer des sœurs faire des études supérieures soit à l'étranger, soit à l'université du Burundi et même dans les universités privées, pour satisfaire à l'objectif du fondateur, à savoir : la formation humaine et chrétienne de la jeunesse [45].

Ainsi par exemple quatre sœurs sont à l'université privée de Ngozi où elles suivent des formations diversifiées. Une Sœur est à la Faculté de Médecine, trois autres à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, dont deux au département d'Interprétariat et une au département d'Anglais.

En plus des quatre sœurs de l'université de Ngozi, deux autres sont inscrites à l'université du Burundi aux facultés d'agronomie et des sciences économiques et administratives.

Enfin quatre Sœurs poursuivent leurs études supérieures à l'étranger dans plusieurs discipline. Une Sœur fait la formation doctorale en Bible à Fribourg en Suisse, deux sont inscrites à l'Institut Supérieur Regina Mundi affilié à l'université grégorienne de Rome, deux candidates pédagogues suivent leurs

[45] *Cfr. Constitutions et Règles des Bene-Tereziya , p.*10

études à l'Institut Supérieur de Pédagogie et de catéchèse (I.S.P.C) de Butare au Rwanda et une finaliste en théologie est au Grand séminaire Jean Paul II (à Gitega).

Au total, la congrégation compte dix sœurs futures licenciés, un docteur et une théologienne[46]. Elle ne cache pas son intention d'intensifier de plus en plus la formation supérieure sans oublier celle en cours d'emploi.

Actuellement, d'après notre informatrice Sœur Marie Françoise GASHAHU, en plus deux Sœurs en formation, la congrégation compte au total vingt-sept licenciées dont treize en sciences profanes, treize autres en sciences religieuses et une bachelière en philosophie. Et puis, en plus de ces vingt-sept licenciées, elle a deux sœurs qui font leurs études doctorales en médecine.

D'une congrégation « paysanne » de l'époque coloniale, on est en train de passer à celle d'élites intellectuelle.

2.La santé : un domaine privilégié de la congrégation.

En plus de l'école, l'Eglise s'occupait des centres de santé et des dispensaires. Avant même que ces derniers ne se multiplient, les sœurs étaient déjà initiées à donner quelques soins élémentaires pour des maladies bénignes mais qui, non soignées ou mal soignées, risquaient d'être fatales. L'on sait en tout cas que la congrégation avait dans sa mission la santé des populations.

Voici ce que disait Monseigneur Julien Gorju à ce propos :

> *« En principe, elles doivent avoir quelques remèdes courants pour soigner les petits bobos des enfants qui*

[46] *Entretien avec Révérende sœur Marie Françoise GASHAHU*

leur sont confiés.»[47]

Ces sœurs initiaient ces jeunes aussi à la propreté afin de prévenir les maladies et apprenaient aux mamans à bien soigner les bébés.

Les véritables réalisations des Bene-Tereziya dans le domaine de la santé ont commencé avec Monseigneur Antoine Grauls, successeur de Gorju en 1954.

En effet, quand commencèrent les premières écoles infirmières, les Bene-Tereziya furent les premières à s'y inscrire. Elles y acquièrent la technique des soins aux malades. La congrégation eut les premières infirmières généralistes et accoucheuses. Avant 1954, les techniciennes médicales étaient plutôt affectées dans les écoles primaires comme enseignantes. c'est parmi elles qu'on a choisi des sœurs à envoyer dans les premières écoles infirmières sur demande de Monseigneur Antoine Grauls convaincu que les infirmières Bene-Tereziya seraient utiles à son noviciat. On les trouve dans toutes les structures de santé.

Même si leur présence dans les hôpitaux restent faible, elles sont à l'hôpital de Kibumbu déjà en 1957 et au Sanatorium de Kibumbu, connu pour sa lutte contre la tuberculose, en 1959. En 1970, elles sont à l'hôpital de Gitega surtout comme infirmières.

Deux ans plus tard, les Bene-Tereziya se sont occupées de la gestion de l'hôpital de Bubanza. Aujourd'hui, simples infirmières et docteurs, elles rendent des services appréciables à l'hôpital. Précisons que c'est Docteur Vianney, une Sœur de la congrégation qui dirige l'hôpital depuis trois ans.

Cette congrégation fournit aussi des animatrices des œuvres de miséricorde. Pour en peu d'historique, l'idée est venue d'une

[47] *Monseigneur Julien GORJU, Op.cit , 1937,p.99*

Sœur Ntakarutimana Marcella, une handicapée soignée en Espagne.

Elle était passionnée pour les autres handicapés et elle exprima son vif désir de se consacrer à eux. La congrégation a vite senti le besoin de former des sœurs au centre de kinésithérapie en Tanzanie. D'autres ont été formées à Goma en R.D.C. C'est ainsi qu'est née la communauté des Bene-Tereziya au centre d'handicapés de Rukundo à Gitega en 1973.

A partir de cette date, le diocèse leur confia ce centre de Gitega appelé « *Notre Dame du Sourire*»[48]. la communauté s'occupa du centre jusqu'en 1987. Les Bene-Tereziya y travaillent actuellement comme des kinésithérapeutes et encadreuses.

En 1993, il y eut aussi la création du centre d'handicapés physiques de MUSHASHA à Gitega , connue sous la double appellation « *Etoile du matin*» et de « *Zachans Hans* » (maison de Zachée, en souvenir du Prêtre allemand Zachée KNOLL, grand apôtre de la charité).[49] Des Bene-Tereziya y résident depuis 1995 pour la rééducation et la réinsertion sociale. Le centre est prévu pour cent jeunes handicapés .

En créant ce centre, la congrégation avait à la fois l'objectif d'améliorer la santé et l'instruction des jeunes. Il était question d'offrir aux jeunes handicapés la possibilité de fréquenter les écoles primaires et secondaires, un moyen de leur apprendre des métiers pour leur réinsertion sociale et leur rééducation. C'est pour cette raison que le centre des handicapés physiques de Mushasha a des jeunes dans des écoles primaires et secondaires proches du centre. Ceux qui ont dépassé l'âge de la scolarisation apprennent des métiers comme la couture, menuiserie, tressage, broderie, etc. L'apprentissage est sanctionné par un certificat obtenu après trois ans de

[48] *L'actuel centre national d'apprentissage et de rééducation (C.N.A.R).*

[49] *J.PERRAUDIN, op.cit. ,p.89*

formation. Pour les soins de santé, ce centre collabore avec le C.N.A.R.

Ce centre des handicapés physiques offre des soins aux infirmes et les initie surtout aux travaux adaptés à l'état physique, dans le but de les rendre autonomes.

S'il fallait dresser le bilan des œuvres de la congrégation dans le domaine sanitaire on n'oublierait pas les centres de santé et maternités. Des sœurs, infirmières et accoucheuses, travaillent dans ce secteur. On peut donner l'exemple du centre de santé attaché à l'hôpital de Bubanza. Il est géré par la congrégation des Bene-Tereziya qui s'occupent essentiellement des soins des mères et des enfants.

Certains centres de santé et maternités ont été fondés par la congrégation. En 1992, les Bene-Tereziya ont pris le centre de santé de Kinama. La même année, elles ont pris la direction du centre de santé de Masango à Bubanza.

D'après les informations recueillies dans les archives de la congrégation, la maternité de Gitega inaugurée le 16 août 1999 est l'œuvre de cette congrégation religieuse. Le centre médical traditionnel de Bujumbura (à Saint Michel) est pécialisé dans le domaine de la médecine traditionnelle.

Le centre de santé de Kigozi en province de Kirundo qui fonctionne officiellement depuis 1986, puis, le centre de santé de Banga-Muzuga en province de Kayanza fondé par la congrégation et inauguré en 2000 et enfin, le centre de santé de Bujumbura, spécialement à Saint Michel, ouvert la même année, ainsi que le centre de santé de Songa (inauguré le 1er décembre 1997) sont aussi gérés par la congrégation.

Le tableau ci-après indique d'autres centres de santé placés sous la responsabilité des Sœurs Bene-Tereziya. Ils sont répartis par diocèse et par province.

Centres de santé (C.S.)	*Diocèse*	*Province*
C.S de Mbogora	Bujumbura	Mwaro
C.S de Kiguhu	Bururi	Rutana
C.S de Rumeza	Bururi	Bururi
C.S de Mabanda	Bururi	Bururi
C.S de Murago	Bururi	Bururi
C.S de Bukeye	Bujumbura	Muramvya
C.S de Mivo	Ngozi	Ngozi
C.S de Muhanga	Ngozi	Kayanza
C.S de Ntega	Muyinga	Ngozi
C.S de Murore	Muyinga	Muyinga

Le centre de santé de Kinama devait être parmi cette liste mais il a été abandonné momentanément à cause de l'insécurité que règne dans cette localité.

Actuellement, les Bene-Tereziya bien formées soignent de nombreux malades soit dans leurs propres centres de santé ou dans ceux qui leur sont confiés par le diocèse.

Nous avons déjà évoqué l'attachement à la médecine traditionnelle des Bene-Tereziya à Saint Michel. Elles rendaient non seulement service aux malades, mais encore montraient aux gens, d'une façon spectaculaire la richesse de la médecine traditionnelle. Une religieuse, Sœur Clara, s'illustra dans ce domaine. Elle avait commencé à exercer cet art au noviciat et n'avait cessé de se perfectionner. Elle a aidé beaucoup de personnes qui, grâce à ses soins, ont recouvré leur santé.

Sœur Clara a laissé à la congrégation et au pays un riche héritage de la médecine traditionnelle. En 1968,quelques mois avant sa mort, le gouvernement du Burundi a reconnu ses compétences médicales et lui a offert à Bukeye un dispensaire pour soigner les malades. Une gîte était également prévue pour abriter ceux qui ne pouvaient pas faire un aller-retour. Des patients en provenance des provinces voisines venaient se faire soigner chez elle. Son oeuvre n'a pas disparu; actuellement, le dispensaire est tenu par une autre sœur du nom de Josée.

Une autre religieuse ,sœur Germaine, s'est distinguée par cette même activité à Makebuko, puis à Mushasha à Gitega. On pourrait multiplier les exemples des sœurs tradipraticiennes comme sœur Bonaventure et sœur Sophie fort actives au Saint Michel où elle soignent les malades par les médicaments fabriqués à partir des plantes naturelles du pays.

Beaucoup de maladies sont soignées et toute la journée, une chaîne de patients fait la queue devant son bureau , les uns pour une consultation, d'autres munis de bouteilles ou petits bidons viennent demander des médicaments à emporter Le centre dispose même d'un dispensaire.

Même s'il n'est pas membre de la congrégation que nous étudions, on ne saurait pas oublier l'œuvre de l'abbé Léopold MVUKIYE, un prêtre du diocèse de Bururi qui travaille exactement à Buta. Ceux qui le fréquentent savent apprécier ses talents dans le domaine la médicine traditionnelle. On pourrait penser qu'il y a une collaboration entre ces Sœurs et le prêtre.

Dans cette évolution de la médecine traditionnelle, la congrégation des Bene-Tereziya et le pays doivent une grande reconnaissance à Sœur Clara pour avoir été la pionnière de la valorisation et de la recherche médicales à partir des plantes médécinales dont notre pays regorge.

3.Encadrement de la jeunesse et des adultes.

a. Encadrement de la jeunesse.

Dès l'installation des Bene-Tereziya dans les premiers postes, les prêtres leur confiaient des petits enfants. Elles commençaient par leur faire connaître et aimer Dieu, les préparaient au baptême, à la première communion et à la communion solennelle. En plus du catéchisme, elles leur apprenaient la lecture pour qu'une fois devenus grands, ils soient capables de se rappeler de ce qu'ils ont appris et puissent enrichir leurs connaissances par des lectures personnelles.

Ces enfants formés et encadrés par les Bene-Tereziya étaient apparemment nombreux. Dans le rapport des Pères-Blancs de Rusengo de 1934 , nous lisons ce qui suit :

> «*Les Sœurs enseignaient plus de 700 enfants. Qu'elles sont pleines d'entrain pour leur travail et d'amour pour leurs enfants! Elles ont su en dénicher et amener au catholicisme plus de 700*».[50]

Au fur et à mesure que les missions se multipliaient, des milliers d'enfants furent évangélisés. Même ceux des succursales venaient à la paroisse et y logeaient quelques quatre ou cinq jours pour achever de se préparer à la première communion et à la communion solennelle.

La congrégation a continué bon an mal an cette œuvre dont on voit les traces actuellement. Les Bene-Tereziya continuent cet apostolat d'encadrer les jeunes partout où se fait l'éducation des enfants : au catéchuménat, dans les écoles primaires et au secondaire, dans les mouvements d'action

[50] *Rapport annuel de 1934, p.200*

catholique, etc. Elles ne négligent pas non plus le développement humain qu'exige la société actuelle, c'est-à-dire orienter l'éducation en tenant compte des défis actuels.

b. Encadrement des adultes.

La congrégation des Bene-Tereziya ne s'est pas limité seulement à l'encadrement des jeunes; elle a aussi pensé à celui des adultes. En effet, le besoin d'être apôtre s'est toujours fait sentir chez ces Sœurs. Bien que les filles et les femmes fussent évangélisées par les catéchistes, les Bene-Tereziya participaient aussi à leur formation à l'âge adulte, leur dispensant par exemple une formation nécessaire en ce qui concerne le mariage. On les voit toujours à pied d'œuvre à côté des prêtres à la messe où elles participent à la communion. A l'occasion des fêtes liturgiques, par exemple pendant le Carême, elles aident les fidèles à se préparer à la fête Pascale. Il en est de même pour les périodes des fêtes de Noël et de l'Avent.

A cause du manque de prêtres en suffisance, il y a eu même un moment où l'Eglise avait commencé à confier aux Bene-Tereziya la responsabilité des paroisses où elles aidaient les chrétiens à continuer à vivre la vie chrétienne.

5. Moyens mis en oeuvre

a. Moyens matériels et financiers

Toute association doit avoir des moyens pour la réalisation de ses projets. La congrégation des Bene-Tereziya ,elle aussi, devait chercher des moyens tant matériels que financiers, d'abord pour sa survie et puis pour pouvoir réaliser ses œuvres multiformes comme on vient de le voir. Il s'agit ici de préciser la source de ces moyens nécessaires.

En effet, les Sœurs qui rendent des services dans des

écoles, dans des hôpitaux et dans des centres de santé et maternités sont rémunérées comme les autres fonctionnaires. Leurs salaires sont mis sur le compte de la congrégation. Ajoutons aussi que les Bene-Tereziya qui rendent des services aux paroisses sont aussi rémunérées par ces paroisses et leurs rémunérations entrent également dans la caisse de la congrégation.

L'argent récolté dans les centres de santé et maternités gérés par la congrégation, est utilisé pour l'achat des médicaments, la maintenance , la réparation du matériel et pour le salaire du personnel. Le bénéfice, c'est-à-dire la somme qui reste après toutes ces dépenses, est affecté à l'autofinancement.

D'après les renseignements fournis par Sœur Marie Françoise Gashahu, les centres de santé et maternités, écoles (actuellement sous convention) ont été construits avec des aides accordées à partir des projets élaborés par la congrégation, mais aussi par des prêts bancaires. Par exemple, l'actuel Lycée Sainte Thérèse de MUSHASHA à Gitega a été construit avec une aide de la Confédération Suisse et du MISEREOR allemand (un organisme humanitaire). Le Bureau National pour l'Enseignement Catholique (B.N.E.C) a financé la perfection, l'extension et l'agrandissement des dortoirs. Le centre des handicapés de Mushasha a été construit grâce à une aide de la Caritas allemande; le lycée Regina Pacis l'a été grâce à une aide du MISEREOR allemand et par un prêt bancaire à rembourser mensuellement pendant 7 ans, etc. Il apparaît donc qu'en plus de l'argent que la congrégation gagne dans ses différentes activités, l'aide constitue une part importante de ses revenus.

b. Contribution de l'Etat.

La plupart des réalisations de la congrégation des Bene-Tereziya, tant économiques que sociales, sont pour les intérêts de tous les citoyens burundais. Elles méritent donc la

sollicitude active de l'Etat, mais au risque que cette congrégation perde son indépendance .

Par son droit, l'Etat réglemente le bien commun et a le devoir de répartir avec justice les ressources financières qui proviennent des rentes intérieures et de la coopération internationale. Cela concerne par exemple les écoles sous convention qui sont les lycées Bukeye, Sainte Thérèse de Mushasha, Buhonga, Regina Pacis.
Toutes ces écoles s'intègrent dans un système national pour tout en leur laissant une certaine autonomie d'organisation interne.

L'Etat a aussi la compétence de définir la politique scolaire de ces écoles, c'est-à-dire les structures, programmes, conditions d'admission, d'évaluation et de qualification des éducateurs.

Pour les autres oeuvres de la congrégation comme les centres de santé et maternités, l'Etat participe à l'agrément, à l'inauguration et au contrôle de la compétence du personnel, de la suffisance et de la propreté du matériel. En outre, l'Etat intervient rarement sur le plan financier.

C. La part de l'Eglise.

La congrégation de Bene-Tereziya est un institut de vie consacrée de l'Eglise catholique. Cette dernière est donc considérée comme sa «mère».
Pour créer un cadre général de collaboration entre l'Eglise et les instituts de vie consacrée, y compris la congrégation des Bene-Tereziya, des conventions ont été élaborées et signées entre les diocèses et ces instituts. Ce sont ces « conventions » qui doivent régir toutes leurs activités.

D'après ces « conventions », spécialement en son article 2, l'évêque doit assurer la coordination de toutes les activités liées à la pastorale diocésaine et garantir la collaboration étroite entre le diocèse et l'institut de vie consacrée dans les

domaines d'évangélisation, de la catéchèse et de la vie des paroisses, soit dans des services et des oeuvres diocésaines, soit dans des oeuvres propres dont la gestion incombe entièrement à l'institut.

En article 6 de ces « conventions », l'évêque sauvegarde et protége la juste autonomie de vie consacrée et de gouvernement de l'institut de vie consacrée.

Aussi, l'institut a le plein droit d'entrer en concertation avec l'autorité diocésaine pour tout changement dans les missions apostoliques, c'est-à-dire dans les oeuvres d'apostolat et pour la préparation de l'érection d'une mission ou d'une oeuvre propre (article 7).

Nous venons de dresser un bilan des réalisations de la congrégation depuis sa fondation jusqu'aujourd'hui, sans oublier les difficultés qu'elle a rencontrées. Elle a aussi été intéressée par l'appel du pape Jean Paul VI en 1969 à Kampala qui interpelle les Africains à être « *ses propres missionnaires* ». C'est ainsi qu'elle a pensé à la fondation des communautés des sœurs dans certains pays africains comme la Tanzanie, le Tchad et le Cameroun. C'est le début de l'expansion de la congrégation à l'extérieur du Burundi.

CHAPITRE III : EXPANSION DE LA CONGREGATION, SON RAYONNEMENT EN DEHORS DU BURUNDI.

La congrégation des Bene-Tereziya a, dans ses réalisations, dépassé même les frontières nationales. Mais, il ne faut pas confondre les missions de la congrégation en dehors du Burundi et le fait que notre congrégation est interafricaine, c'est-à-dire qu'elle a dans son sein des Bene-Tereziya de nationalité tanzanienne, tchadienne, rwandaise, congolaise et bientôt camerounaise.

En effet, comme nous le rappelions la congrégation n'a pas été insensible aux mots de J. Paul VI dans son discours lors de la canonisation des Martyrs de l'UGANDA en 1969, lorsqu'il a dit : « *Africains, soyez vos propres missionnaires*». Ainsi, la congrégation a dépassé les frontières nationales pour aller dans d'autres pays africains.

1. Son expansion en dehors du Burundi dans le temps et dans l'espace.

a. De 1970 à 1983

En dehors du Burundi, ce fut la Tanzanie qui abrita la communauté des Bene-Tereziya. C'est dans le diocèse de Kigoma, plus précisément dans la paroisse de Muhinda qu'arrivèrent les sœurs de la congrégation des Bene-Tereziya le 28 août 1970, en provenance du Burundi. Cinq Sœurs occupèrent ladite paroisse et fondèrent en septembre de la même année une communauté missionnaire. Cette dernière avait comme première mission de préparer les jeunes tanzaniennes qui désirent entrer dans la congrégation et les envoyer suivre le noviciat au Burundi.

D'après les informations reçues de la Révérende Sœur Kabura Félicité, trois ont déjà fait leur profession et quatre sont encore en formation. Lors de la 25è anniversaire de l'existence

de la congrégation, cette dernière prévoyait déjà la fondation d' une autre communauté dans le pays.

Au Tchad, les Sœurs Bene-Tereziya furent invitées par l'Evêque Moundou en novembre 1970 (sa lettre est en annexe). Il souhaitait offrir à de jeunes Tchadiennes la possibilité d'entrer dans une congrégation africaine. Il a alors pensé à la congrégation des Bene-Tereziya du Burundi. Il a même fait une visite à la congrégation pour lui adresser sa vive demande de fondation d'une communauté des Bene-Tereziya dans son diocèse.

En effet, dans la lettre adressée à la Révérende Mère Supérieure Générale le 29 novembre 1970 par l'évêque de Moundou, il réitère la demande portant sur le soucis ardent de voir les Sœurs burundaises aider les tchadiens dans l'implantation de cette congrégation. La demande de l'Evêque engage ses trois collègues du Tchad (Cfr sa lettre). Ces Burundaises allaient être accueillies au centre de formation des foyers des catéchistes de Doïti. Le centre serait, selon le même Evêque, un bon cadre pour le Noviciat. Dans cette demande adressée à la Mère Supérieure Générale, l'Evêque précise le profil des Sœurs souhaitées ; dans un premier temps, il s'agirait d'une infirmière, d'une institutrice, ainsi qu'une responsable de la formation ménagère.

Soulignons en passant qu'en 1968 déjà, Antoinette DEMBAYE (une tchadienne) était venue au Burundi avec le désir de se consacrer à Dieu, après avoir effectué un stage à Butare en 1970; l'Evêque souhaitait que , dès lors que sa requête serait acceptée, Antoinette DEMBAYE viendrait appuyer la jeune communauté dans ce pays.

Le 22 janvier 1971, une seconde lettre a été envoyée à la Mère Supérieure Générale des Bene-Tereziya à Gitega (voir la lettre en annexe). Dans cette lettre, l'Evêque de Moundou signifie au destinataire que les Sœurs « *Oblates de la Sainte Thérèse* » aimeraient savoir si la réponse à la précédente avait été satisfaisante. L'Evêque souhaitait qu'au cas où la réponse à la demande du 25 novembre 1970 serait positive, les « *Sœurs*

oblates » seraient prêtes à déménager vers un autre endroit du pays.

Le prélat propose la fondation dans un centre implanté à l'intérieur où les Sœurs Bene-Tereziya pourraient assurer l'animation féminine rurale, le soin des malades dans un dispensaire et la catéchèse des écoliers.

L'élément sécuritaire préoccupe visiblement le future hôte des Sœurs burundaises appelées à débarquer dans un pays déchiré par la guerre civile. La presse parlait beaucoup d'une certaine rébellion grave au Tchad qui pourrait les perturber dans cette œuvre. Mais les mots de l'Evêque sont apaisants.

Le 26 janvier 1971, le même Evêque envoya une troisième lettre à la Supérieure Générale des Bene-Tereziya pour lui demander la suite réservée aux précédentes. Ayant constaté que le courrier postal entre le Burundi et le Tchad était lent, il formula le souhait de voir la réponse lui parvenir par voie télégraphique et d'y préciser l'endroit préféré pour accueillir ces missionnaires.

Le 5 février 1971, en la réponse à toutes ces correspondances en provenance du Tchad, Marie Clavera, Supérieure Générale des Bene-Tereziya basée à Gitega, accepta finalement la fondation d'une communauté des Bene-Tereziya dans le diocèse de Moundou. Mais, par cette lettre, les Bene-Tereziya préféraient ne pas prendre le centre de formation des catéchistes déjà occupé par les « Oblates de Sainte Thérèse » et leur laisser le travail qu'elles ont commencé.

La réponse parvint au destinataire le 13 février 1971 et le 21 du même mois, une lettre de remerciement arriva à Mère Marie Clavera.

Antoinette Dembaye, cette tchadienne venue au Burundi en 1968 avec le désir de se consacrer à Dieu acheva son noviciat en

1971, l'année où au mois de février la Congrégation accepta la fondation d'une communauté des Bene-Tereziya au Diocèse de Moundou.

Le 9 novembre 1971, Sœur Dembaye rentra chez elle, accompagnée d'une équipe de Bene-Tereziya Burundaises dirigée par Soeur Tarsilla. Elle avait pour destination la mission de Ḍoïti où elles devraient s'occuper spécialement des familles catéchistes au Centre de formation des foyers catéchistes du nom de la mission.

D'après l'Evêque de Moundou, la présence de ces sœurs Bene-Tereziya parmi les foyers de catéchistes pouvait leur inspirer l'estime de la vie religieuse et le désir d'y éveiller des vocations dans leurs villages.

La veille du départ de ces quatre Soeurs Bene-Tereziya, une Tchadienne et trois Burundaises, la Supérieure Générale des Bene-Tereziya avait écrit (8 novembre 1971) à son Eminence le Cardinal Antoniutti, Président de la Congrégation pour les Religieux, afin de l'informer sur le départ de quatre sœurs Bene-Tereziya vers le Tchad, pays de mission.

C'était aussi pour lui faire savoir que la conférence des Evêques du Burundi avait approuvé et encouragé leur décision d'accepter la fondation d'une communauté des Bene-Tereziya au Tchad.

C'est au Centre de formation des foyers catéchistes de Doïti qu'Antoinette Dembaye prononça ses premiers vœux le 27 décembre 1971 .

Malheureusement, la communauté a dû quitter Doïti à cause de la guerre civile de 1978. Elle se regroupa à Moundou où Soeur Tarsilla ouvrit le premier noviciat la même année.

Dès 1983, les œuvres des Bene-Tereziya se diversifièrent dans d'autres diocèses du Tchad. Elles s'installèrent à Koupor

dans le diocèse de Pala. Trois ans plus tard, les religieuses formèrent une communauté à Koumra dans le diocèse de Sahr qu'elles abandonnèrent en 1991 pour fonder une autre à Léré dans le diocèse de Pala, en 1992.

En principe, les Communautés étaient formées des Sœurs du Burundi et du Tchad. Mais, lorsqu'on ouvrit une autre Communauté à Moundou, on y mit uniquement des sœurs Tchadiennes. C'était dans le but de leur donner une occasion de se prendre en charge, aussi bien dans le domaine religieux que sur le plan matériel. L'œuvre de Sœurs Burundaises au Tchad a concerné plusieurs domaines comme nous le verrons. Aussi, comme nous allons le remarquer dans les lignes qui suivent, leur œuvre ne va pas se limiter seulement au Tchad.

b. De 1983 à nos jours.

L'installation des communautés de la Congrégation des Bene-Tereziya au Cameroun à partir de 1983 est toute une histoire. En effet, le 17 janvier 1979, l'Evêque du diocèse de Doumé a envoyé une correspondance à Monseigneur Michel Ntuyahaga, lui demanda de bien vouloir contacter la Supérieure Générale de la Congrégation des Bene-Tereziya pour lui soumettre à sa place les besoins du personnel pour son diocèse.

Monseigneur STORERO, ancien Pro-Nonce Apostolique à Yaoundé lui avait fortement conseillé de recourir à la Congrégation de Bene-Tereziya du Burundi qu'il connaissait déjà.

Dans cette même correspondance, l'Evêque de Doumé Lambert Van Heygen invita la Supérieure Générale, Marie Clavera, à venir sur place et réfléchir ainsi sur les activités diverses que ses religieuses pourraient assurer dans son diocèse.

Monseigneur Ntuyahaga n'a pas tardé à contacter la Supérieure Générale. Le 20 mars 1979 ; celle-ci a réagi par écrit(lettre en annexe) pour exprimer à l'Evêque de Doumé ses inquiétudes pour la fondation de la communauté des Bene-Tereziya

dans son diocèse. Elles portent d'une part, sur le fait que la congrégation n'est pas formée pour la mission. D'autre part, toutes celles qui se sentent interpellées par cette vocation ne maîtrisent pas parfaitement la langue française, langue indispensable pour la communication au Cameroun.

Elle lui promet toutefois qu'elle va intéresser les Sœurs à son projet et que peut être dans quelques années, il y aura possibilité de fondation de la communauté des Bene-Tereziya dans le diocèse de Doumé.

Le 25 juin 1979, alors que l'Evêque du diocèse de Doumé était parti pour quelques temps en Europe, son secrétaire envoya une correspondance à la Révérende Sœur Supérieure Générale lui confirmant l'arrivée à destination de sa lettre (cette lettre est en annexe). Il lui adresse aussi à la place de l'Evêque ses vifs remerciements pour avoir accepté la fondation future de la communauté des Bene-Tereziya dans le diocèse de Doumé.

En plus, il lui parle des besoins du diocèse en personnel missionnaire. Déjà, une communauté des Soeurs françaises qui, depuis plus de 14 ans était dans la mission d'Esseingbot devait partir en 1980 faute de recrutement de leur congrégation. Les Sœurs Bene-Tereziya auraient comme tâches : la médecine curative et préventive dans le dispensaire-maternité privé, l'animation rurale et l'éducation sanitaire dans les villages, l'animation spirituelle (catéchèse), la formation des leaders de communauté chrétienne (la formation des conseillers paroissiaux avec les Pères de la paroisse).

C'est aussi dans la même correspondance que le secrétaire de l'Evêque adressa à la Sœur Supérieure le souhait de Monseigneur d'être aussi à Messamena, une autre mission qui avait besoin de religieuses et une petite documentation leur est envoyée pour avoir déjà une idée précise sur le diocèse de Doumé.

Au retour de l'Evêque de Doumé de l'Europe, une autre

lettre écrite le 12 février 1980 fut envoyée à la Révérende Sœur Marie Clavera, Supérieure Générale. Il exprimait donc son souhait de s'entretenir avec elle sur le besoin urgent des religieuses enseignantes pour prendre la relève des sœurs de Jésus de Kermaria (en France) au collège de Tierenstra à Bertoua, capitale de l'Est-Cameroun.

En progressant dans sa pensée, il décrit tous les aspects du collège et surtout le but de cet établissement qui est

> *« assurer une formation et une éducation chrétienne aussi complète que possible des jeunes filles et contribuer aussi à la promotion de la femme dans cette province de l'Est, particulièrement en retard ».(cfr lettre du 12 février 1980)*

Il lui demande la possibilité des Bene-Tereziya de les remplacer. Il lui promet de proposer à son Vicaire Général, Monseigneur Liboire Minkat de se rendre dès que possible à Gitega pour mieux lui exposer leurs besoins et donner des précisions qu'elle souhaiterait avoir.

En réponse à cette lettre du 12 février 1980, Mère Clavera , confirma par écrit la réponse positive à la lettre de l'Evêque de Doumé. Ce dernier lui envoya à son tour un message de remerciement et lui parla de l'arrivée de Monseigneur Liboire Minkat à Bujumbura le 24 juin de la même année.

Cette visite sera pour lui une occasion de nouer les relations plus étroites entre la congrégation des Bene-Tereziya et le diocèse de Doumé. Au cours de ladite visite un entretien a été fait entre la Supérieure Générale sur toutes les formes d'apostolat et services où les Bene-Tereziya pouvaient prendre un engagement.

Dès son retour au Cameroun, Monseigneur Liboire MINKANT, a adressé une correspondance à Sœur Marie Clavera le 14 juillet 1980 (cette lettre en annexe). Dans ses écrits, il lui décrit

d'une façon détaillée tous les apostolats de l'évêché de Doumé dans tous les domaines d'intervention des Bene-Tereziya. Il s'agit du domaine de l'éducation de la jeunesse, de la catéchèse, de la santé, de l'éducation féminine pour la promotion de la femme et de l'encadrement des adultes.
Il est vrai que tous ces domaines intéressaient la congrégation des Bene-Tereziya mais, étant aussi engagé dans l'Eglise du Burundi, ce n'était pas aussi facile de répondre à tous ces appels. C'est pour cette raison qu'elle a écrit à Monseigneur MINKAT le 15 juillet 1980 (lettre en annexe) pour lui exprimer d'abord ses sentiments de remerciements pour sa visite et la confiance qu'il a fait aux Bene-Tereziya.

C'est dans ce même courrier que la congrégation accepta de pouvoir se décider, toujours en accord avec la Conférence Episcopale du Burundi , à venir s'implanter à Doumé dans les prochaines années, toute en lui montrant combien il était difficile de s'engager selon ses souhaits. Les facteurs militants contre cet engagements c'est d'abord le fait que même si la congrégation est la plus peuplée, par rapport aux autres institutions autochtones, elle compte un grand nombre des Sœurs âgées et malades. Ensuite, un bon nombre de Sœurs étaient aux études au Burundi ou à l'étranger et en plus de cela, les besoins de l'Eglise locale se faisaient de plus en plus sentir, la congrégation étant interpellée partout. Enfin, la congrégation n'avait pas d'expérience missionnaire. Rappelons que l'idée d'aller au delà des frontières est née lors de l'invitation du Saint Père en 1969 à Kampala. C'est ainsi qu'elles ont répondu aux appels des Eglises du Tchad-Moundou et de la Tanzanie.

En dépit de tous ces facteurs, la congrégation ne s'est pas désengagée. Elle réaffirma sa volonté de s'implanter au Cameroun mais sans en fixer le délai. Ainsi donc, elle promit de venir un jour assurer la relève dans l'une ou l'autre Paroisse proposée.

Pour concrétiser la promesse faite, à l'occasion du jubilé

de 50 ans d'existence de la congrégation en 1983, une première communauté des Sœurs fut installée à la paroisse de Messamena, le Chef lieu d'un arrondissement du Cameroun. Une Sœur infirmière était la bienvenue au dispensaire de l'Etat.
Notons qu'à cette période, la congrégation des Bene-Tereziya avait un nombre important d'infirmières.

Le 9 juillet 1980, les Sœurs Blanches qui s'occupaient d'un dispensaire et d'une maternité d'Esseingbot devaient partir en France leur pays d'origine. C'est pour cette raison qu'une deuxième communautés des Sœurs Bene-Tereziya est établie à cet endroit en 1986 pour prendre la relève.

Les missions du Tchad et du Cameroun formaient une«région» confiée à sœur Joséphine Buzubona en même temps Maîtresse des novices de Moundou au Tchad. Son attitude de respect et d'écoute a beaucoup attiré l'attention des jeunes novices.

Elle rentra au Burundi en 1983 où elle a été élue comme assistante générale. Les Sœurs tchadiennes lui écrivirent une lettre touchante dont voici quelques extraits qui nous permettent de deviner le rayonnement apostolique de cette Sœur :

> *«Nous sommes très heureuses de nous rassembler ce soir autour de vous. Bien que nos paroles et nos gestes soient pauvres, nous vous supplions d'accepter le simple langage d'enfants à travers lequel nous voulons vous exprimer notre reconnaissance. Ensemble nous vous «disons merci, merci maman»*[51].

Elles continuèrent en disant :

> *« Pendant douze ans, vous avez peiné comme une jeune femme qui, au début de ses premières années de mission d'épouse et de mère, est inquiète et accablée par des soucis de maternité. Vous avez quitté votre pays*

[51] J . PERRAUDIN, op.cit,pp.101-103

natal, votre famille religieuse afin de faire naître une autre famille religieuse au Tchad ... Dès votre éveil missionnaire, vous avez imaginé le Tchad, un pays islamique, vous veniez travailler avec des musulmans; mais en arrivant, vous avez trouvé des animistes, pas islamisés et à peine christianisés. Ainsi, vous vous êtes mise à l'œuvre, pour donner l'exemple de vie chrétienne et religieuse, au milieu des foyers de catéchistes en formation au village de Doïti, au marché de Moundou. Bref, partout où vous passiez. Tous ces Tchadiens que vous avez rencontrés à travers les villages et le marché, sont marqués de votre comportement et gardent en eux le souvenir inoubliable de votre bienveillance »[52].

Enfin, elles terminèrent en ces termes :

« Votre attitude religieuse attirait quelques jeunes filles vers vous, vous les avez accueillies dans votre communauté pour les initier à la vie selon l'évangile de Jésus... Nous nous réjouissons de ce que vous avez été : un témoin vivant de son amour pour nous... Nous lui rendons grâce pour cet esprit missionnaire qu'il a suscité en vous et nous remercions la congrégation qui a permis que vous réalisiez cette vocation missionnaire... Veuillez retrouver sur cette feuille Révérende Sœur, l'expression de notre vive gratitude, pour avoir été à bout de son amour gratuit pour nous».[53]

En fait, ces Sœurs voulaient exprimer dans cette lettre leur sincère gratitude ainsi que la façon dont elles sont

[52] *Ibidem*

[53] *Ibidem . la lettre porte les signature des Sœurs tchadiennes dont les noms suivent : Antoinette Dembaye, Marie Thérèse Dekubu, Paulino Horo, Agnès Dewkoyngonel, Christine Usumusi, Véronique Yotuba.*

touchées par son zèle apostolique et son courage malgré toutes les difficultés qu'elle pouvait rencontrer.

Sœur Joséphine Buzubona retourna au Tchad en 1989, après six ans d'assistance générale dans la congrégation des Bene-Tereziya, plus précisément dans le conseil du premier mandat (1983-1989) de Mère Joséphine Pauline Ndabemeye . Elle mourut dans un accident de circulation le 14 février 1996, tandis que sa Supérieure Générale, Mère Aloysia (Pélagie Cishahayo), et Sœur Félicité Kabura, furent simplement blessées.

En terme de bilan, en 1995, il y avait quinze Sœurs engagées dans la communauté de Bene-Tereziya au Tchad, quatre jeunes tchadiennes se préparaient à l'engagement et étaient en stage et une autre aspirait à cette vie.
Actuellement, la congrégation compte huit communautés en mission à l'étranger.

Le tableau ci-après montre la répartition des sœurs Bene-Tereziya dans les trois pays de mission.

Pays	Diocèse	Nombre de communautés
TCHAD	Moundou	2
	Pala	3
CAMEROUN	Doumé Abong-Mbang	2
TANZANIE	Kigoma	1

2. Les œuvres de la congrégation en dehors du Burundi.

La congrégation des Bene-Tereziya, en fondant des communautés à l'étranger, elle y a opéré quelques actions et ces dernières concernent surtout l'enseignement, la pastorale, les soins aux malades et l'éducation sanitaire, sans oublier la formation de la femme pour sa promotion.

a. Diocèse de Moundou au Tchad

En 1972, malgré toutes les difficultés causées par la guerre civile[54], la congrégation des Bene-Tereziya a répondu à l'appel de l'Evêque du diocèse de Moundou au Tchad et a accepté la fondation d'une communauté à Doïti (diocèse de Moundou) où il y avait, comme on l'a vu, un centre de formation des foyers catéchistes.

Les Bene-Tereziya devraient prendre la succession des Sœurs de l'ordre des « *oblates de Sainte Thérèse* » qui travaillaient dans ce centre. Ces Sœurs s'occupaient de la formation ménagère des femmes, du dispensaire du centre, mais aussi des cours préparatoires pour les enfants. Les activités étaient donc variées.

Les Bene-Tereziya, en succédant à ces sœurs devraient s'occuper elles aussi de la formation ménagère des femmes, de l'éducation ou encore l'enseignement des enfants, de la santé des gens du centre des foyers catéchistes et de nombreux malades qui venaient des villages environnants.

Il fallait alors trois sœurs qualifiées, à savoir, une institutrice pour encadrer, éduquer et enseigner les enfants, une responsable de formation ménagère pour la formation des femmes du centre et une infirmière pour s'occuper des malades au

[54] *En 1972, notre pays a connu une guerre civile qui a aussi touchée la congrégation de Bene-Tereziya*

dispensaire.

Ce n'était pas pour la toute première fois que les Bene-Tereziya s'occupaient de ces activités car même dans leur pays d'origine le Burundi, ces domaines étaient dans leurs préoccupations quotidiennes.

Elles vont œuvrer d'abord à Doïti, mais leur élan a été brisé par la guerre qui éclate en 1975. Mais, la Congrégation Commença au Diocèse de Moundou le noviciat. Cela prouve que leur présence parmi les foyers de catéchistes avait fait naître l'estime de la vie religieuse et avait éveillé des vocations dans leurs villages.

Ce noviciat devait accueillir les jeunes tchadiennes qui voulaient embrasser la vie religieuse dans la Congrégation des Bene-Tereziya, malgré la situation alarmante au Tchad.

Ces religieuses burundaises dans ce pays avait l'objectif d'orienter leur œuvre dans trois directions.

1° La formation d'une communauté des sœurs tchadiennes.

En fait, le but premier de ces religieuses burundaises au Tchad était d'assurer une présence missionnaire africaine, et de former une communauté des sœurs Tchadiennes.
En 1982, elles avaient déjà formé quatre religieuses[55] . De plus, un nombre appréciable de jeunes filles était en noviciat à Moundou pendant que d'autres se préparaient à y entrer ; les aspirantes à la vie religieuse étaient à Doïti.

En dépit des conditions difficiles dues à la rigueur du climat(deux saisons : une de pluie et une autre sèche de six mois chacune), et aux longues distances à parcourir, ces sœurs ont fait un travail d'une ampleur et d'une qualité que leur

[55] *Journal «ENTRE-NOUS», Archidiocèse de Gitega, n°6, septembre 1p.56,1982.*

Supérieurs jugeaient admirables.
D'autres activités ont caractérisé les Bene-Tereziya au diocèse de Nounou.

2° Dans le domaine de l'éducation.

A ce niveau, les Sœurs s'occupaient de l'internat d'un lycée de Moundou et une d'entre elles y assurait les cours. Elles tenaient également une école technique familiale dont elles ont laissé la direction à une Sœur tchadienne après sa formation par la congrégation.

Elles s'occupaient aussi de l'alphabétisation des adultes et des enfants dans le cadre général de la formation systématique des catéchistes et de leurs familles. Ceux-ci passaient deux ans au centre de formation des foyers catéchistes à Doïti précisément. Ils recevaient une formation catéchétique, une initiation aux méthodes agricoles et pastorales, une éducation sanitaire relative à l'hygiène vestimentaire, corporelle, alimentaire et domestique.
Les enfants étaient accueillis dans des écoles primaires, tenues également par les sœurs.
Ainsi, à leur retour dans leurs villages, les catéchistes partageaient avec voisins ou parentés ce qu'ils avaient appris. Ils avaient aussi la possibilité de se recycler.
Signalons que même actuellement ces Sœurs sont encore en mission au Tchad.

3° Au point de vue social.

Les Sœurs burundaises présentes au Tchad dispensent des soins de santé. L'une d'entre elles tient un dispensaire dans le centre de formation des foyers catéchistes avec quelques lits d'hôpital et de maternité. Elles y assurent également une éducation sanitaire par l'animation rurale et ainsi l'Eglise participe fortement au développement du pays d'accueil .

Toutes ces activités menées dans le diocèse de Moundou sont

accomplies grâce à leur esprit d'abnégation, à la joie qu'elles éprouvent à servir les autres et à l'enthousiasme qui les anime.

Ces propos de la responsable de la formation et fondatrice du dispensaire de Doïti sont l'expression d'une vive satisfaction pour le travail qu'elle accomplit avec ses Consœurs :

> *«Ma fierté, dit-elle, tient au succès de l'expérience de partage de la foi que mes Consœurs burundaises font avec nos sœurs et frères Tchadiens. Nous ressentons avec joie cette nécessité de servir l'autre. Notre joie tient également au fait que l'Eglise du Burundi atteint sa maturité car quand une église est missionnaire, c'est signe qu'elle est adulte.»*[56]

b. Diocèse de Doumé au Cameroun.

Après la création d'une deuxième communauté au Tchad, précisément dans le diocèse de Pala le 2 mars 1983, la congrégation créa en même temps le poste de Messamena au Cameroun dans le diocèse de Doumé. Les Sœurs burundaises y occupent un certain nombre de postes avec quelques activités. D'une part, les soins médicaux dans les dispensaires et maternités du diocèse, puis l'animation rurale, l'éducation sanitaire dans les villages, la formation des femmes, l'animation spirituelle (catéchèse), la formation des leaders des communautés chrétiennes. D'autre part, elles sont impliquées dans l'enseignement primaire , techniques et secondaire du diocèse.

Le faible effectif des missionnaires a fait que la congrégation va seulement créer une communauté à Messamena où

[56] *Journal «ENTRE-NOUS», Archidiocèse de Gitega, n°6, septembre 1982,p.56*

Sœurs Bene-Tereziya vont, comme dans le diocèse de Moundou au Tchad, s'occuper des activités de la catéchèse, de la pastorale, de l'animation rurale, de la santé et de l'éducation féminine.

Dans le domaine de la santé, elles s'occupent particulièrement d'un dispensaire d'Etat construit à Messamena. L'animation rurale était faite à travers des sessions ou des stages de préparation au mariage chrétien, d'éducation sanitaire (hygiène, propreté corporelle et vestimentaire), de formation féminine comme couture, cuisine, gestion du budget familial, soins aux enfants, conseils aux mères, participation des femmes au développement national. La promotion de la femme était donc aussi parmi les objectifs des Bene-Tereziya, même à l'étranger.

Signalons aussi en passant que la présence de la communauté des Bene-Tereziya à Goma (actuellement elles n'y sont plus) a permis l'achat d'une petite maison dans cette ville congolaise. Cette dernière a servi de pied-à-terre aux religieuses devrant suivre les cours de kinésithérapie. Quelques Bene-Tereziya y furent formées et sont venues soigner les malades du centre d'handicapés physiques de Mushasha comme on la vu. La formation s'est ensuite étendue aux sœurs locales.

En fondant la communauté à GOMA, les Bene-Tereziya s'étaient engagées également dans l'apostolat paroissial.

Quand on essaie de faire une comparaison entre les réalisations des Bene-Tereziya à l'étranger et au Burundi, le constat est que l'objectif et les domaines d'action sont les mêmes. Seulement l'intensité des actions est plus remarquable au Burundi en raison de l'importance numérique des membres comparés au nombre insignifiant des Sœurs envoyées à l'étranger.

Cependant, à l'étranger comme au Burundi, les Bene-Tereziya étaient appelées à être fidèles d'abord aux intentions du fondateur Monseigneur Julien Gorju, puis de son successeur Antoine Grauls :

« L'enseignement de la catéchèse aux adultes chrétiens et aux catéchumènes, la préparation des enfants au baptême ainsi qu'à la réception des sacrements de l'eucharistie et de la réconciliation, l'enseignement ainsi que l'éducation chrétienne et humaine de jeunes , les soins aux malades des dispensaires, hôpitaux et maternités, les oeuvres de développement social et particulièrement celles concernant la promotion de la femme.»[57]

3.L'impact des réalisations à l'intérieur et à l'extérieur sur le développement du pays.

a. Au point de vue économique.

Du point du vue économique, l'apport de la congrégation complète l'action de l'Etat dans son oeuvre de développement économique; cela par la mise en place des infrastructures scolaires et médicales.

En effet, le Burundi étant un pays sous-développé, il a un taux élevé d'analphabètes. Avec la mise en place de certaines infrastructures scolaires, la congrégation contribue à l'objectif de l'Etat de diminuer petit à petit l'analphabétisme, un fléau non seulement spécifique au Burundi, mais qui menace aussi l'humanité entière, surtout les pays du Tiers monde.

Le Burundi est aussi un pays qui a un pourcentage élevé de chômeurs , et, nul n'ignore les conséquences dramatiques du chômage dans toute société et surtout la nôtre. C'est entre autres la délinquance juvénile, le banditisme, les vols à mains armées et beaucoup d'autres formes de violence. Tout cela constitue sans doute un obstacle au développement.

Avec donc la mise en place de quelques infrastructures

[57] *J.PERRAUDIN, op.cit., p.98*

scolaires et médicales, la congrégation des Bene-Tereziya engage d'abord les sœurs bien formées dans ses établissements scolaires, centre de santé; puis avec les places disponibles, elle crée aussi le marché de l'emploi pour personnel laïc.

b. Dans le domaine social.

La congrégation des Bene-Tereziya participe au développement du pays par ses oeuvres d'évangélisation et d'enseignement, puis sanitaires depuis l'arrivée de Monseigneur Grauls. Elle prête main-forte aux secteurs-clés du domaine social qui sont l'éducation et la santé par ses initiatives.

Nul ne doute que l'éducation des jeunes, futurs cadres du pays est un facteur important du développement. Un pays sans intellectuels ne peut pas arriver un véritable progrès.

Le système d'éducation au Burundi est dans une grande mesure le résultat de ses origines historiques dans ses structures, son fonctionnement et sa pédagogie. En effet, l'objectif de la colonisation, en matière de l'éducation n'était que d'assurer un enseignement de masse qui ne se limitait qu'au niveau du primaire. Son principe était « *pas d'élite, pas de problème*». C'est pour cette raison que pendant la colonisation et même juste après l'indépendance, il y avait peu d'écoles secondaires au Burundi par rapport aux écoles primaires[58].

Ce n'est qu'après une décennie d'indépendance que l'enseignement a pu s'émanciper des influences et des modèles étrangers. Cette émancipation consistait à transformer le système éducatif en un outil efficace et précis de développement. La congrégation a, depuis sa naissance, aidé le pays à transformer ce système éducatif. Cela parce que les Bene-Tereziya étaient à majorité les premières évangélisatrices et institutrices. Elles ce sont données, et avec succès, à l'éducation de la jeunesse à tous les niveaux l'enseignement.

[58] *A l'indépendance, le pays ne comptait que 22 licenciés (en Economie et en Psychopédagogie) dont la moitié était des prêtres.*

Elles répondaient après tout au souhait du fondateur.

En participant activement à l'encadrement de la jeunesse dans les mouvements d'action catholique à l'école primaire et secondaire, ces sœurs aident à leur façon le pays à occuper utilement sa jeunesse pour être raisonnable et responsable, à assurer une formation équilibrée et intégrale.

Au primaire, étant à majorité institutrices, elles encadrent et enseignent les jeunes dans les écoles. Au secondaire, quelques sœurs formées à l'étranger ou à l'université du Burundi enseignent dans les écoles sous conventions ou privées de la congrégation. Elles accueillent un nombre important d'élèves.

Donc, le pays, avec son petit pourcentage d'intellectuels, bénéficie sans doute de ces actions de la congrégation pour promouvoir le système éducatif en conjoncture difficile.

Pour l'aspect sanitaire, la congrégation aide l'Etat dans son objectif d'améliorer la santé de toute la population. Il est évident que, sauf à Bujumbura où il y a beaucoup d'hôpitaux d' l'Etat ou privés, à l'intérieur, la population souffre de leur insuffisance. Généralement, chaque province ne possède à peine qu'un seul hôpital et la population a de la peine à parcourir une longue distance pour se faire soigner.

La congrégation, en fondant quelques centres de santé, a donné sa contribution dans la résolution de ce problème de la population.

En plus de l'insuffisance des hôpitaux et centres de santé, le pays doit faire face à l'insuffisance du personnel soignant.

La congrégation possède quelques Sœurs qualifiées dans ce domaine et essaie en quelques sorte de combler ce vide. Elles sont formées soit au Burundi, soit à l'étranger. Nous avons vu que la congrégation compte dans son sein même des médecins attitrés.

Le fait aussi que la congrégation ait été la pionnière dans la sensibilisation la femme pour sa promotion, a une influence remarquable sur le projet de l'Etat de faire participer la femme au développement du pays.

La congrégation , par son expansion en dehors du Burundi, au Tchad, en Tanzanie et au Cameroun, a rayonné pour ses oeuvres multiples principalement d'ordre pastorales, en plus de l'enseignement, de la formation morale et de la santé. Ses réalisations en dehors du Burundi sont presque les mêmes qu'à l'intérieur du pays et s'intéressent aussi aux mêmes domaines ,comme nous avons eu le temps de le souligner.

Ces oeuvres de la congrégation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ont un impact, non seulement pour notre pays mais aussi pour les pays de mission entre autres la Tanzanie, le Tchad et le Cameroun. C'est aussi une forme de coopération qui peut renforcer les relations entre le Burundi et ces divers pays concernés par l'apostolat des Sœurs Bene-Tereziya.

CONCLUSION GENERALE.

L'itinéraire des Bene-Tereziya que nous avons tenté dessiner est complexe. Avec seulement cinq religieuses de la congrégation des Bene-Tereziya en 1933, elle est actuellement la congrégation féminine la plus nombreuse du Burundi, représentant à elle seule les 2/3 des religieuses. En effet, sur les 1023 Sœurs, recensées en 1995 et réparties dans 30 congrégations, on dénombre 431 Bene-Tereziya. Bien sûr que ce chiffre a augmenté entre-temps.

Elles se montrent aussi bien actives dans les communautés en mission que dans les communautés locales. Il faut noter chez elle un grand soucis d'engagement pastoral. On sait qu'au moment de l'expulsion des prêtres missionnaires, ces Sœurs ont été des remplaçantes particulièrement efficaces au service des paroisses.

Les Bene-Tereziya gardent aussi un attachement particulier aux écoles primaires et Yaga Mukama. Dans l'enseignement secondaire, cinq établissements leur sont actuellement confiés. Il s'agit du Lycée Sainte Thérèse de Mushasha, Lycée Regina Pacis, Lycée de Buhonga, Lycée de Bukeye et l'E.F.TE.CO. Au Lycée de Vugizo et de Kanyinya, les Bene-Tereziya gèrent l'économat et l'internat.

Pour l'enseignement supérieur, la congrégation envoie des Sœurs suivre des études Supérieures soit à l'Université du Burundi et aux universités privées, soit à l'étranger. De retour, elles sont affectées à l'enseignement au noviciat, dans les écoles secondaires sous convention et privées. On les trouve particulièrement dans le domaine de la santé où leur influence nous paraît capital.

Depuis Monseigneur Grauls, les Bene-Tereziya ont fourni un effort considérable orienté vers les soins aux malades et la

congrégation continue à préparer, dans divers établissements, des Sœurs en vue de renforcer ces services. La médecine traditionnelle est aussi l'innovation de la congrégation des Bene-Tereziya qui en valorise les méthodes.

Le rayonnement de la congrégation et l'expression d'un épanouissement intérieur. Il est aussi leur réponse à la sollicitation du Pape Jean Paul VI quand, en 1969 il invita les africains à Kampala, à devenir « *leurs propres missionnaires* ». Ainsi des communautés de la congrégation ont été fondées en Tanzanie, spécialement dans le diocèse de Kigoma, au Tchad dans les diocèses de Moundou et de Pala, au Cameroun dans le diocèse de Doumé, avec des oeuvres multiples, presque semblables à celles menées au Burundi. L'impact de toutes ces oeuvres sur le développement de notre pays a été pour nous remarquable sur tous les plans.

Bien qu'elles soient modestes les réalisations de cette congrégation apportent un élément de plus, surtout dans la gestion d'une société régulièrement en panne comme la nôtre.
Nous espérons avoir apporté à travers ce travail des éclaircissements sur la vie et l'œuvre de cette Communauté religieuse locale au long parcours.

Nous osons croire que ce travail de jeune chercheur pourra contribuer certes modestement à l'expansion du monde scientifique. Cependant nous ne prétendons pas avoir épuisé le sujet. En effet, l'étude que nous avons entreprise porte seulement sur une congrégation. Notre pays en compte beaucoup certains pistes restent aussi à explorer.
Nous suggérons alors à nos cadets qui seraient intéressés par ce sujet, d'élargir ce champ de recherche où il est question d'identifier les acteurs religieux dans le développement de notre pays.
Les mêmes chercheurs pourraient par exemple faire une étude comparative des réalisations des Bene-Tereziya et celles des autres congrégations religieuses dans les domaines divers de l'éducation, de la santé, des infrastructures économique etc.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A.Sources publiées.

1) CHRETIEN,J.P., « Eglise et Etat au Burundi : l'issue politique »,*Afrique contemporaine*, n°45 ; janvier-mars 1990, pp. 57-65.

2) CHRTIEN, J.P., « Eglise et Etat au Burundi : les enjeux politiques », *Afrique contemporaine*, n°142, avril-juin1987, pp.36-71

3) Commission épiscopale de l'éducation chrétienne, , p. 78. *orientation de l'enseignement catholique au Burundi*, Gitega,

4) Collart, R., *Les débuts de l'évangélisation au Burundi, les grands moments du Buyogoma et du Buzige 1896-1898*, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1978.

5) Gorju, J., *commentaire des statuts* vicariat apostolique du Rwanda, Kabgayi, 1937.

6) Grauls, A., *statuts synodaux des vicariats apostoliques du Burundi*, kitega, octobre 1951.

7) PERRAUDIN, J., *Chronique de l'Eglise catholique au Burundi, après l'indépendance*, Bujumbura, Presses Lavigerie,1996.

8) PERRAUDIN, J., *Naissance d'une Eglise, Histoire du Burundi Chrétien*, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1963.

9) PERRAUDIN,J., *Notre Eglise à cent ans*, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1997.

10) Walters, H.,*Eglise et développement. Inventaire commenté de la contribution de l'Eglise au développement économique et social au Rwanda et au Burundi*, Bujumbura, CERAS, 1967, 109 pages.

11) An, L*a congrégation des Bene-Tereziya au Burundi 1933-1983*

12) An, C*onventions entre les diocèses et les instituts de vie consacrée* signée par le président de la CECAB Mgr Simon Ntamwana , la présidente de l'USUMA soeur Immaculée Nyankobwa, le président de la COSUMA, père Jean Claude Michel.

13) An, Règles et constitution des Bene-Tereziya.

B. Mémoires et thèses.

1) BITSURE, J., *La collaboration entre l'Eglise Catholique et l'Etat du Burundi durant la colonisation à la conquête de l'indépendance*, Bujumbura, mémoire, Université du Burundi, F.L.S.H., Département d'Histoire, 1992, 93p.

2) HAVYARIMANA,V.,_*Monseigneur Antoine Grauls et son oeuvre au Burundi (1937-1966)*, Bujumbura, mémoire, U.B, F.L.S.H, dép.Histoire,1995,147p.

3) KABAGEMA (Marie Louise), *La contribution de l'Eglise Catholique dans le développement social du Burundi de 1970 à 1990*, Bujumbura, université du Burundi, mémoire ,F.L.S. H, département d'Histoire, 1993.

4) NDAYIKENGURUKIYE, S., *Monseigneur Julien Gorju et son oeuvre au Burundi* : 1922-1937, Bujumbura, Université du Burundi, mémoire, F.L.S.H, département d'Histoire,1988.

5) NDERAGAKURA,C.,_*Les rapports entre l'Eglise catholique et l'administration coloniale belge de 1916 à l'indépendance*, mémoire, E.N.S, 1977.

6) NDEREYIMANA, A., et NZOJIBWAMI,Z., *L'importance économique de l'église catholique au Burundi* , Bujumbura, mémoire, I.S.C.A.M, 1980.

7) NDIMURUKUNDO,N.,_*L'éducation de base au Burundi : Ecole primaire et Yagamukama (1898-1973), structures, fonctionnement et impact social*, Thèse de 3è cycle, université René Descartes, Paris V, Sorbonne, 1986, p. 323.

8) NKUNZUMUREMYI,D.,_*Le rôle de l'Eglise catholique au Burundi durant la période de la démocratie pluraliste (1992-1996) à travers la presse confessionnelle catholique*, Université du Burundi, mémoire, F.L.S.H, département, d'histoire, 1999.

C. Revues, annales et journaux.

1) CALVEZ, J., " Eglise et société économique", *Théologie*, n° 55, Paris, Aubier, 1963, 120 pages.

2) CHAMAY,P., " L'Eglise au Burundi : Un conflit peut en cacher un autre", In *Etudes* , Février, 1987, p.161.

3) "Vivons en Eglise", *Projet d'éducation humaine et chrétienne par l'école au Burundi*, Bujumbura, CRID, janvier/mars 1996, n° 1-2, pp.15-26.

4) "Evêques du Burundi, L'Etat contre l'Eglise", in *Afrique Nouvelle*, n° 1947 du 12 novembre 1986 pp.20-21.

5) MAILLARD,S., "L'Etat contre l'Eglise", in *Afrique Nouvelle* n° 1893 du 22 octobre 1985, pp.20-21.

6) NGOYANGOYE,E., " Contribution de l'Eglise au développement du Burundi", in *A.C.A* n° 3 de mai-juin, 1979, p.188.

7) NTABONA, A., "Au cœur de l'Afrique", juillet/septembre, 1998, n°3, CRID.pp 472-474.

8) NTABONA, A., « A.C.A. », *L'évolution de l'Eglise du Burundi les treize dernières années*, mars/avril 1989.

9) NTABONA,A., "L'Etat et l'Eglise Catholique au Burundi", in *A.C.A* n° 3,1987, pp.88-89.

10) "Les annales de Sainte Thérèse de Lisieux", n° 633, mars, pp.7-9.

11) "Les annales de Sainte Thérèse de Lisieux", n° 635, mai 1985, pp 10-12.

12) " Les annales de Sainte Thérèse de Lisieux" n° 422, avril 1985,pp.6-8.

13) An, Burundi : " Le discours de Jean Baptiste Bagaza lors de la clôture des travaux de la 2è conférence nationale des cadres de l'Etat", in *Le renouveau* n° 2277 du 24 avril 1987, p.3.

14) An, Burundi: " La liberté de culte ne consacre pas l'existence d' un Etat dans l'Etat", in *Unité et Révolution* n° 22 du 31 janvier 1988, p.1.

15) An, Burundi : " La tension s'aggrave entre l'Eglise et l'Etat du Burundi ", in La cité n° 279 du 29 novembre 1985, p.4.

16) "ENTRE-NOUS", Archidiocèse de Gitega.

D. Autres documents.

1) Les archives de la congrégation des Bene-Tereziya.

2) B.O.B de 1967,1983,1990.

3) La Bible.

4) Dictionnaire Larousse.

TABLE DES MATIERES

Dédicace.....i
Remerciements.....ii
Liste des Sigles et abréviations.....iii
INTRODUCTION GENERALE.....1
1. Intérêt et choix du sujet.....1
2. Délimitation du sujet.....2
3. Présentation des sources et critiques.....2
4. Articulation du sujet.....3
CHAPITRE I : NAISSANCE ET EVOLUTION DE LA CONGREGATION DES BENE TEREZIYA.....4
1. Etat des lieux sur l'évangélisation au Burundi.....4
2. Les sœurs blanches au Burundi et leur influence sur les jeunes burundaises.....6
3. Les difficultés rencontrées par ces jeunes filles et leur résistance.....7
a. Les difficultés.....7
b. Les résistances.....8
4. Une lueur d'espoir avec l'arrivée de Monseigneur Gorju J. en 1922.....10
5. Naissance proprement dite de la congrégation.....12
a. Monseigneur Gorju J. :L'homme et son œuvre.....12
b. Critères de choix des sujets et projets de noviciat.....14
c. Démarrage du noviciat.....16
6. Evolution de la congrégation.....19
a. De Mugera au reste du pays.....19
b. Une expansion fulgurante.....27
CHAPITRE II :SUR LE CHEMIN DES MISSIONNAIRES BLANCS.....30
1. Le domaine de l'éducation.....30
a. Education non formelle :Yaga Mukama.....31
b. Enseignement Primaire.....33
c. Alphabétisation et formation de la femme.....35
d. L'enseignement secondaire.....37
e. L'Eglise dans le collimateur du régime.....40
f. L'avènement de la 3ème République ou la fin d'un cauchemar.....44
g. Vers un nouveau rêve :l'enseignement supérieur.46
2. La santé :Un domaine privilégié de la congrégation.48
3. Encadrement de la jeunesse et des adultes.....54
a. Encadrement de la jeunesse.....54
b. Encadrement des adultes.....55
4. Moyens mis en œuvre.....55
a. Moyens matériels et financiers.....55
b. Contribution de l'Etat.....57
c. La part de l'Eglise.....57
CHAPITRE III : EXPANSION DE LA CONGREGATION, SON RAYONNEMENT EN DEHORS DU BURUNDI.....59
1. Son expansion en dehors du Burundi dans le temps et dans l'espace.....59
a. De 1970 à 1983.....59
b. De 1983 à nos jours.....63

2. Les œuvres de la congrégation en dehors du Burundi..70
a. Diocèse du Moundou au Tchad.....70
1° La formation d'une communauté des Sœurs Tchadiennes.....71
2° Dans le domaine de l'éducation.....72
3° Au point de vue social.....72
b. Diocèse de Doumé au Cameroun.....73
3. L'impact des réalisations à l'intérieur et à l'extérieur sur le développement du pays.....75
a. Du point de vue économique.....75
b. Dans le domaine social.....76
CONCLUSION GENERALE.....79
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....81
ANNEXES

ANNEXES

Annexe n° 1

Ordonnance ministérielle n° 620/269 du 20 Août 1990 portant Reprise en Gestion de certains Etablissements Secondaires et Techniques par l'Eglise Catholique du Burundi.

Le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire,

Vu le décret-loi n° 1/31 du 24 octobre 1988 portant organisation des pouvoirs législatifs et réglementaire ;

Vu le décret-loi n° 1/025 du 13 juillet 1989 portant réorganisation de l'enseignement au Burundi spécialement en son article 7 ;

Vu le décret n° 100/186 du 29 novembre 1988 portant organisation du Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire ;

Vu la convention scolaire entre l'Etat et l'Eglise Catholique conclue en date du 28 février 1990 spécialement en ses articles 3, 6 et 27 ;

Vu les modalités d'application de la dite convention scolaire spécialement en leurs articles 4, 5 et 6 ;

Vu la requête de reprise en gestion de certaines écoles par l'Eglise Catholique du Burundi introduite en date du 15 mai 1990 par l'Evêque Président de la Commission Episcopale pour l'Education Chrétienne ;

Vu le rapport de la commission mixte permanente instituée par l'article 6 de la convention scolaire entre l'Etat et l'Eglise Catholique du Burundi,

Ordonne :

Art.1

Les établissements secondaires et techniques ci-après sont repris en gestion par l'Eglise Catholique du Burundi et confiés aux Associations de l'Eglise suivantes :

I.	Société des Pères Jésuites :	Lycée de KAMENGE
II.	Congrégation des Sœurs Bene-Tereziya :	Lycée de MUSHASHA
		Lycée de BUKEYE
III.	Congrégation des Sœurs Bene-Mariya :	Lycée Pédagogique de BUSIGA
IV.	Congrégation des Sœurs Annonciades :	Lycée de JENDA
V.	Congrégation des Sœurs Bene-Yozefu :	Lycée Pédagogique de GATARA
		Lycée Technique Moyenne de GIHETA

Art.2

Les établissements secondaires et techniques repris en gestion par l'Eglise Catholique du Burundi gardent le caractère d'enseignement public ouvert à tous et sont régis par législation scolaire publique, la convention scolaire entre l'Etat et l'Eglise Catholique du Burundi ainsi que par les modalités d'application de la dite convention.

Art.3

Toutes dispositions antérieures contraire à cette ordonnance sont abrogées.

Art.4

Le Directeur Général de l'Enseignement Secondaire et Technique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 20 août 1990.

Gamaliel NDARUZANIYE

Annexe n° 2

ÉVÊCHÉ DE MOUNDOU
B.P. 61
MOUNDOU - TCHAD
AFRIQUE CENTRALE

› PARIS 6137 - 63 «ÉVÊCHÉ DE MOUNDOU»

Moundou, le 29/11/70.

Très Révérende Mère Supérieure Générale
des Beneterezіya
B.P. 118 GITEGA - BURUNDI

Ma Mère,

Il y aura bientôt un an que je vous adressais une demande de fondation dans le diocèse de Moundou. Lors de ma visite chez vous, je vous ai renouvelé de vive voix cette demande.
Aujourd'hui, je vous la renouvelle encore de la part du conseil épiscopal et de toutes les Soeurs du diocèse. Les trois autres évêques du Tchad se disent aussi intéressés à votre venue et disposés à orienter vers votre Congrégation les postulantes à la vie religieuse active.

Soeur Antoinette qui avait hésité à faire profession chez vous, y est maintenant décidée, car je lui ai dit notre intention de ne pas laisser les vocations se disperser dans toutes les Congrégations présentes ici.

Si votre Conseil accepte la fondation proposée - et que nous désirons ardemment d'accord avec les Oblates de Ste-Thérèse, vraiment détachées et soucieuses du bien de l'Eglise, je vous offrirai de prendre leur succession au Centre de formation des foyers catéchistes de Doïti - qui accueille pour deux ans de stage 32 foyers.

Nous avons pensé que c'était le poste le plus convenable à vous offrir.
Si vous venez à la fin du stage à Butaré de Sr Antoinette et avec elle, comme cela me parait souhaitable, vous trouverez une maison et une oeuvre déjà organisées. Vous participeriez activement à l'une des oeuvres les plus importantes du diocèse et votre présence parmi les foyers de catéchistes leur inspirera, espérons-le, l'estime de la vie religieuse et le désir d'y éveiller des vocations dans leur village.

Actuellement trois Soeurs se dévouent à ce Centre : une s'occupe de la formation ménagère des femmes; une autre assure des cours de français et un peu de formation générale aux hommes, tout en conseillant le moniteur chargé du cours préparatoire pour les enfants; une troisième Soeur est responsable du dispensaire, assure le soin des foyers et des nombreux malades qui viennent des villages environnants.
Il faut donc une trois Soeurs qualifiées : institutrice, infirmière et une responsable de formation ménagère. Soeur Antoinette ne pourrait-elle tenir le rôle de l'institutrice ou monitrice ? Sa connaissance de la langue l'aiderait à s'adapter aux niveaux assez divers des catéchistes.

Vous trouveriez à Doïti une maison simple mais très convenable avec les dépendances nécessaires. Plus tard, s'il plait à Dieu, ce serait un bon cadre pour un Noviciat.

J'essaierai d'assurer la subsistance des Soeurs. Dites-moi bien simplement si vous pourriez participer aux frais de voyages.

Pour une fondation aussi importante, je suis sûr que vous choisirez les Soeurs les plus cultivées, ouvertes, aimables et saintes ! Qu'elles soient aimées et que leur présence suscite des vocations!
Daignez agréer, ma Mère et mes Soeurs, toute ma respectueuse gratitude.

Louis Gaumain, év. de Moundou.

+ Louis Gaumain

c-4/2/71.

Annexe n° 3

ÉVÊCHÉ DE MOUNDOU
B. P. 61
MOUNDOU - TCHAD
AFRIQUE CENTRALE

CP PARIS 6137 - 83 «ÉVÊCHÉ DE MOUNDOU»

le 22/1/71.

Très Révérende Mère Supérieure Générale
des Beneterezia
B.P. 118 GITEGA - BURUNDI

Ma Mère,

Les Oblates de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus me demandent si j'ai votre réponse à ma demande de fondation dans notre diocèse.

Je leur réponds que je l'attends et que je l'espère positive puisque vous voulez être missionnaires et que vous ne pouvez pas ainsi abandonner les tchadiennes que vous avez accepté de former.

Je comprends que vous-même et votre Conseil ne veuillez pas prendre une décision précipitée pour une affaire aussi importante. Mais au cas où vous accepteriez de "travailler" au Centre de formation des Foyers catéchistes, les Oblates seraient heureuses de le savoir afin de prévoir dès maintenant une fondation ailleurs.

Si nous vous avons offert le Centre de formation des catéchistes, c'est parce que cette oeuvre nous paraissait vous convenir spécialement. Il y a cet autre avantage que vous pourriez être chez vous dès votre arrivée dans le diocèse.- Mais si vous préfériez d'autres oeuvres, n'hésitez pas à nou le dire, car nous devrions alors envisager une fondation dans un centre de brousse où vous pourriez assurer l'animation féminine rurale, le soin des malades avec un dispensaire et la catéchèse aux écoliers.

Que ce soit pour les Oblates ou pour vous, il serait temps de prévoir et même de mettre en chantier les constructions, après avoir demandé ~~les~~ - et obtenu - les autorisations nécessaires.

Les nouvelles d'une certaine rébellion au Tchad données par la Presse et peut-être par certaines radios vous font-elles hésiter à venir dans ce Pays ? Soyez tranquilles, la Presse grossit démesurément les difficultés et les dénature à des fins politiques. Les difficultés sont très limitées et très loin du diocèse de Moundou. On vit ici en paix, au milieu de poupulations ouvertes au progrès et tout autant à l'Evangile.

Avez-vous pu parler à Soeur Antoinette de mes propositions ? Je vais lui écrire, car je reçois d'elle une lettre de Bujumbura où elle a dû passer durant les vacances de Noël. Elle se dit très heureuse de ses découvertes à Butaré.

Dans l'espoir d'une bonne réponse - et en demandant au Saint-Esprit de vous éclairer, je vous prie, Ma Mère, d'agréer mes sentiments très respectueux

+ Louis Gaumain

Louis Gaumain
év. de Moundou.

Annexe n° 4

Maison Généralice
des BENETEREZIYA
B. P. 118 GITEGA
BURUNDI

Réf.1/S&F/AD/79/31

Gitega, le 20 mars 1979

A Monseigneur Lambert Van Heygen
Evêque de Doume
CAMEROUN

Excellence Monseigneur,

Monseigneur Michel NTUYAHAGA, Evêque de Bujumbura, m'a transmis votre message du 17 janvier 1979.

C'est avec émotion et surprise que j'ai reçu votre appel pour une fondation dans votre diocèse. En effet, nous sommes une petite Congrégation de 45 ans d'existance et ne comptant que 330 professes.

Si nous avons répondu à la vocation missionnaire au Tchad et en Tanzanie, cela ne se fait pas sans trop de peine. Tout d'abord, nous ne sommes pas très formées pour les missions parce que au départ nous n'étions canoniquement qu'une Congrégation diocésaine tout en oeuvrant dans tous les diocèses du Burundi. De plus, toutes nos soeurs n'ont pas nécessairement la vocation missionnaire. C'est un don et une éducation religieuse que nous essayons de susciter de plus en plus. D'autre part, toutes celles qui se sentent appelées ne possèdent pas assez la langue française qui est indispensable dans un pays où l'on parle plusieurs langue comme au Cameroun.

Cependant, votre appel ne nous laisse pas du tout indifférant. J'en ai parlé à mon Evêque et à mon Conseil général, ils m'encouragent à faire tout mon possible afin que votre désir soit réalisé . De mon côté, je vais intéresser les soeurs à votre projet, j'espère que d'ici 2 ans il y aura possibilité de cette fondation.

Soeur Joséphine NDABENEYE, Assistante générale de la Congrégation et responsable de ces Soeurs missionnaires n'a pas pu passer à Yaoundé lors de sa visite au Tchad. Elle avait souhaité rencontrer un Prêtre Camérounais Pierre Zang-Embolo, probablement professeur au Séminaire de Yaoundé. N'étant pas sûre de sa présence là, elle a abandonné sa visite. Toutefois, si la paix revient au Tchad, il y aura d'autres occasions de passer chez vous pour étudier ensemble la possibilité de la fondation souhaitée.
Un de nos Evêques, Mgr Joachim RUHUNA responsable des ouvriers apostoliques du Burundi a l'intention de venir au Tchad cette année, et moi-même au retour de Rome à la fin de l'année.

En attendant la joie de vous voir, je vous prie d'agréer, Mgr, l'expression de mes meilleures salutations et vous recommande ma Congrégation à vos bonnes prières.

La Supérieure Générale

Soeur Marie Clavera

Annexe n° 5

† L. J. van Heygen C. S. Sp.
EVEQUE DE DOUME-CAMEROUN

DOUME, le 25 Juin 1979
Evêché

1/S&F/79/335
Sedrétariat

Révérende Soeur Marie Clavera
Supérieure Générale
Maison Généralice
des BENETEREZIYA
B.P. 118
B I T E G A (Burundi)

Ma Révérende Mère,

Votre lettre du 20 mai dernier vient seulement de parvenir à l'évêché de Doumé, alors que S.E.Monseigneur Lambert van Heygen est parti pour quelque temps en Europe.

En son absence, j'ai pris connaissance de votre très aimable et réconfortante lettre, et, afin de ne pas vous faire attendre plus longtemps, je crois bon de me faire l'interprète de Monseigneur afin de vous en accuser réception et de vous remercier vivement d'avoir si généreusement répondu à son appel

Dès que possible, je vais informer Monseigneur de votre correspondance,ce qui lui fera certainement plaisir puisque vous lui donnez beaucoup d'espoir et envisagez de fonder une communauté de vos Soeurs dans son diocèse.

Les besoins en personnel missionnaire ne manquent pas; il s'avère que, déjà une communauté de Soeurs françaises, depuis plus de 14 ans dans la mission d'Essienghot (Haut-Nyong) doit quitter le diocèse, faute de recrutement de leur Congrégation. Ces Soeurs doivent partir en 1980; elles assuraient la médecine curative et préventive dans le dispensaire-maternité privé, l'animation rurale et l'éducation sanitaire dans les villages, l'animation spirituelle (catéchèse), la formation de leaders de communautés chrétiennes (formation des conseillers paroissiaux avec les Pères de la paroisse). Cette mission est à Essienghot.

Il ne manque pas d'autres missions ayant besoin de religieuses, et je crois savoir que Monseigneur souhaiterait qu'il y en ait par voie d'Ebaie (Est, à Messamena.

Afin que vous puissiez avoir une idée plus précise sur le diocèse, je vous envoie par le même courrier une petite documentation, bien qu'elle soit de 1975, et que depuis, bien des chiffres sont à mettre à jour.

Je suis certain que Monseigneur sera très heureux de pouvoir vous rencontrer et même de vous accueillir ici, en fin d'année, afin d'envisager avec vous la réalisation de la venue de Beneterezya dans le diocèse de Doumé.

Je vous prie d'accepter, ma Révérende Mère, l'expression de mes sentiments de religieuse et profonde union dans la prière et dans le Christ.

Soeur M. Didier

Annexe n° 6

† L. J. van Heygen C. S. Sp.
EVEQUE DE DOUME—CAMEROUN

Gitega
~~DOUME~~, le 14 Juillet 1980
Evêché

LE VICAIRE GENERAL:

Révérende Mère CLAVERA,
Supérieure Générale
des BENETEREZIYA
B.P. 118 GITEGA
(B U R U N D I)

Ma Révérende Mère,

L'invitation que lui avait faite l'ancien Représentant du Sain Siège au Cameroun, Mgr L. STORERO, de s'adresser à la vitalité religieuse des BENETEREZIYA pour des fondations de maisons à DOUME,- la disponibilité des BENE-TEREZIYA elles-mêmes, manifestée dans votre lettre du 20 Mars 1979, à entreprendr ces fondations au bout de deux ans,- le report imprévu de la visite annoncée des futurs lieux d'implantation de ces maisons,- le préavis douloureux reçu de quelq Religieuses étrangères de se retirer bientôt du Diocèse par suite de leur vieill sement ou du manque de recrutement dans leurs Congrégations respectives,- tels s les principaux motifs qui ont poussé Monseigneur Lambert van HEYGEN à m'envoyer relancer de vive voix sa demande pressante de Soeurs missionnaires BENETEREZIYA.

En complément des nombreuses conversations que nous avons eues ce sujet et des explications que je vous ai fournies, j'ai la joie de vous remet ci-inclus un bref aperçu, susceptible de vous servir dans votre dialogue ultérie avec les Soeurs volontaires, sur le Diocèse de DOUME et ses activités.

En plus du Collège de 1er cycle TEERENSTRA de BERTOUA, dont les Soeurs enseignantes actuelles partirent en Juillet 1981, à cause de leur grand âg et du manque de relève dans leur Institut, nous avons plusieurs postes de pareis à pourvoir en Soeurs dans les domaines de la catéchèse, de la pastorale, de l'ani mation rurale, de la santé et de l'éducation féminine: BELABO (gare du chemin de fer Transcamerounais et siège d'une grande exploitation forestière industrielle u tra-moderne), ATOK (mission actuellement dépourvue comme Belabo, de prêtre résid par suite de la rentrée en Hollande de son ancien curé atteint par la limite d'âg MESSAMENA (chef-lieu d'arrondissement comme Bélabo, où une Soeur infirmière dipl serait la bien-venue au Dispensaire d'Etat), ESSIENGBOT (avec Dispensaire et mate nité, dont les 5 Soeurs viennent de rentrer en France le 9 Juillet 1980 faute de relève), ESSENG (avec curé camerounais très dynamique et vicaire hollandais, mais jusqu'ici sans Soeurs: il y fonctionne néanmoins un Dispensaire privé avec matern tenus par un couple Volontaire du Progrès hollandais avec contrat de deux ans).

Sûr de l'engagement de votre Congrégation à répondre positivemen à l'invitation du Saint Père en 1969 à Kampala, lancée aux Africains de devenir l propres missionnaires, engagement déjà inauguré par vos fondations en Tanzanie, au Tchad et au Zaïre, je compte vraiment que les BENETEREZIYA entendront les appels a geissés de leurs frères et soeurs du Cameroun.

Dans cette conviction, dont j'aimerais avoir confirmation de vot part avant mon retour le 16 Juillet 1980 au Cameroun, je vous prie d'agréer, ma Révérende Mère, l'assurance de notre profonde gratitude ainsi que la garantie de notre soutien moral et matériel pour votre fondation dans le Diocèse de DOUME.

Libeire MINKAT,
Vicaire Général
Envoyé spécial
de Mgr L. van HEYGEN,
Evêque de DOUME

Minkat

annexe n° 7

MAISON GÉNÉRALICE
des Bene-Tereziya
B. P. 118 GITEGA
BURUNDI

Gitega, le 15 juillet 1980

Mgr. Liboire MINKAT
Vicaire Général
de Mgr. L.van HEYGEN
Evêque de DOUME-CAMEROUN

Monseigneur,

Permettez-nous d'abord d'exprimer notre joie et notre gratitude envers vous. En effet, votre visite et la confiance que vous nous faites renforcent le lien qui existe entre le Diocèse de Doumé que vous représentez et notre Eglise du Burundi en particulier les Bene-Tereziya. Ce lien va de plus en plus s'intensifier par la prière, la correspondance et une visite éventuelle de notre part afin de voir sur place sur quoi nous pouvons aider.

Si la Congrégation se décide, toujours en accord avec la Conférence Episcopale du Burundi, à venir implanter des maisons à Doumé dans les prochaines années, sachez Monseigneur, qu'elle ne pourra pas répondre à tous les appels de nos frères et soeurs du Cameroun. Oui, notre Congrégation est la plus peuplée par rapport aux autres Instituts autochtones, mais elle compte déjà un grand nombre de Soeurs âgées et malades; un bon nombre de Soeurs sont aux études au Burundi ou à l'étranger, et en plus de cela les besoins de l'Eglise locale se font de plus en plus sentir, la Congrégation est interpellée partout et dans tous les domaines. Deux autres motifs, qui font que nous ne pouvons pas nous engager selon tous les désirs de l'Evêque, sont les suivants :

- notre Congrégation n'a pas été missionnaire dès sa fondation, l'idée d'aller au délà des frontières est née lors de l'invitation du Saint Père en 1969 à Kampala, et c'est suite à cette invitation que nous avons répondu aux appels des Eglises du Tchad-Moundou et de la Tanzanie.
- Les besoins de nos communautés en missions se font aussi sentir, et nous devons chaque fois relancer les appels missionnaires pour avoir les volontaires qui vont faire la relève. Vous comprennez Monseigneur, que pour ce qui est de la fondation au Caméroun, ce sera une nouvelle campagne missionnaire à travers tous les membres afin de les sensibiliser à cette question, et c'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas fixer le délai que ça va prendre. Quoi qu'il en soit, nous maintenons la promesse de venir un jour assurer la relève dans l'une ou l'autre paroisse proposée.

./...

Voila Monseigneur les quelques idées que vous pouvez transme tre à votre Evêque, en complément des nombreuses conversations que nous avons eues à ce sujet.

Espérant nous revoir un jour, et en vous souhaitant bon ret dans votre pays, nous vous prions d'agréer,, Monseigneur, l'assurence notre reconnaissance ainsi que la garantie de notre bonne volonté.

La Supérieure Générale

Soeur Marie Olivera